

# Coudes Infos

Bulletin municipal n°66—décembre 2023



## Dossier spécial Maison de Santé Pluridisciplinaire



**Transition énergétique**



**Un nouveau lotissement**



**Une mutuelle de village**



Chères Coudoises, chers Coudois,

## SOMMAIRE

<b>Le mot du maire</b>	<b>2</b>
<b>Vie municipale</b>	<b>4</b>
<b>Lotissement</b>	<b>10</b>
<b>Maison de santé</b>	<b>12</b>
<b>Enfance-jeunesse</b>	<b>26</b>
<b>Vie associative</b>	<b>33</b>
<b>Bon à savoir</b>	<b>39</b>
<b>Commerces</b>	<b>44</b>

Directeur de publication

**Laurys LE MARREC**  
Maire de Coudes.

Conception

**Laurys Le Marrec**  
**Sylvie GAYDIER**

Impression :

**Groupe Chaumeil**

Photographies :

**Laurys Le Marrec**

Tirage : 700

L'année 2023 vit ses dernières semaines et ce bulletin municipal nous donne l'occasion de faire le bilan d'une année passée tout en annonçant les grands projets qui verront le jour en 2024.

L'époque que nous traversons n'est pas réjouissante avec son cortège de guerres qui s'éternisent comme en Ukraine, ou celles qui renaissent cycliquement comme le conflit Israélo-Palestinien pour lequel aucune solution ne semble pouvoir naître. C'est aussi le réchauffement climatique et son corollaire, la crise énergétique et des prix qui partout, pour les particuliers comme pour les collectivités, galopent à la hausse.

Pourtant, le conseil municipal reste définitivement optimiste pour notre commune et est au travail afin d'affronter les écueils du moment.

Dès le début du mandat, nous avons planifié la transition énergétique de notre commune afin de préserver notre environnement et de regagner des marges sur le budget de fonctionnement. Nous avons ainsi passé en éclairage LED l'ensemble des bâtiments communaux fortement utilisés comme les bâtiments scolaires, la mairie, la maison des associations ou les vestiaires. L'anticipation de ces investissements a permis de réduire la hausse du budget énergétique mais malgré cela nous avons une hausse de 12 000 euros du budget énergie entre janvier et septembre, ce qui est bien inférieur à ce que cela aurait dû être. Aussi, comme vous avez pu le voir à partir du mois d'octobre, près de 290 lampadaires d'éclairage public les plus énergivores sont passés en technologie LED. D'autres projets d'économie d'énergie comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle multi activités sont en cours afin de poursuivre dans cette voie qui est essentielle pour le climat et les finances de notre commune.

2023, ce sont des travaux de voirie impasse des Alizés, chemin de Batel pour un plus grand confort des habitants, c'est aussi la rénovation, depuis longtemps attendu, des vestiaires communaux utilisés par notre équipe de foot, l'USVCC. Ce sont aussi des investissements scolaires avec la rénovation de la cour de l'école qui se fera en plusieurs tranches avec la réfection de son mur donnant sur la rue Teyras de Granval et l'achat de nouveaux jeux.

Notre commune grandit et s'équipe. Ainsi, un nouveau lotissement voit le jour. Les premiers coups de pelle ont été donnés en novembre et à terme une trentaine de nouvelles familles pourront s'installer sur notre territoire.

2024, ce sera certainement le début de la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire comprenant la pharmacie, les médecins, les dentistes et les infirmiers sur l'actuel parking de covoiturage. Le permis de construire a été signé après que le conseil municipal ait réussi à lever toutes les barrières administratives afin que ce projet privé puisse se réaliser. Nous serons très fiers que ce projet structurant pour la commune et ses environs arrive à terme. Cela permettra à Coudes de pérenniser son offre de santé. Mais cela nous engage aussi à réfléchir au développement de

notre commune d'une façon globale et non plus par des opérations au coup par coup.

Pour se faire, le Conseil municipal a décidé de travailler avec un bureau d'étude à la création d'un plan guide à l'échelle du centre bourg élargi afin de réfléchir à son évolution, son aménagement, certainement à un sens de circulation en centre-bourg pour dégager du stationnement mais aussi imaginer des espaces plus conviviaux. La réflexion à propos des mobilités douces y sera intégrée avec la voie verte, la Via Allier, projet du Conseil départemental, qui va traverser notre commune du nord au sud. Ce plan guide nous permettra de projeter les investissements sur les six années à venir.

Dans le même objectif, nous avons postulé ensemble, en tant que pôles locaux, avec les communes de Parent et de Plauzat au dispositif de l'Etat "village d'avenir" pour lequel nous avons été reçus. Ce dispositif nous permettra d'obtenir des moyens pour l'ingénierie de nos projets et un fléchage préférentiel sur les subventions.

Administrer une commune et amener à terme des projets structurants n'est pas une chose facile et ne peut se faire sans être en lien avec nos partenaires que ce soit API, le Conseil départemental, la Région, l'Etat avec la préfecture mais aussi nos parlementaires, les syndicats que je sollicite continuellement. C'est aussi travailler main dans la main avec les communes avoisinantes sur des problématiques communes. Nous l'avons vu dernièrement avec l'affaire du lithium. Nous le faisons aussi pour notre policier rural dont le poste, totalement remodelé administrativement, sera pourvu en 2024. Ce travail de coopération est essentiel et je remercie tous ces partenaires et leurs représentants.

Ce travail conséquent, l'augmentation des tâches administratives qui deviennent de plus en plus complexes, l'augmentation de la population communale nécessite plus de secrétariat et un demi poste va être créé. La direction de La Poste nous informe régulièrement sur les difficultés qu'elle rencontre avec un courrier et une fréquentation en forte baisse. Elle a, de nouveau réduit ses horaires et semble se diriger vers de nouvelles baisses. Dans un même temps, les horaires d'ouverture ne permettent plus, au plus grand nombre, de s'y rendre. Afin de garder ce service précieux et d'étendre les horaires pour nos administrés, La Poste propose la transformation en Agence Postale Communale aux horaires de Mairie mais aux services financiers restreints. La concertation se fera ultérieurement, en fonction des prochains résultats de notre bureau de Poste.

La commune de Coudes a reçu le label Ville Prudente de la part de la Prévention routière récompensant nos efforts en terme de sécurité routière, efforts qu'il faut encore accentuer car nous constatons chaque jour la difficulté de faire respecter les réglementations. De même, nous avons reçu une récompense du dispositif départemental « ma commune au naturel » pour les actions entreprises au niveau de l'environnement.

Pour finir ces propos, le Conseil municipal remercie les associations, les bénévoles, les gens de bonne volonté qui chaque jour tissent notre lien social, notre vivre ensemble. Votre rôle est crucial pour notre bien vivre ensemble. Je salue ici la nouvelle association CALI dernière née de notre commune.

Je remercie mes adjoints Alain Chigros, Sylvie gaydier, Alain Gauchet et l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que tous les personnels de la commune pour leur dévouement au service du bien commun.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et une merveilleuse année 2024 pour vous et vos proches.

Soyez assurés de notre plus sincère dévouement pour notre commune de Coudes



Le réchauffement climatique et la hausse continue des prix des énergies sont au cœur des préoccupations du conseil municipal de Coudes. Le réchauffement climatique et la multiplication des aléas et des risques dévastateurs sont des préoccupations urgentes des collectivités et des citoyens, auxquelles il faut répondre avec les moyens qui sont les nôtres. Le Conseil Municipal a déjà entrepris de nombreuses actions depuis 2020 pour réduire sa consommation en énergie. En 2020 seulement un éclairage public était en technologie LED et aucun bâtiment communal n'avait vu son éclairage équipé de cette technologie. Fin 2023, tous les bâtiments communaux et d'une grande partie de l'éclairage public sont passés à la technologie LED.

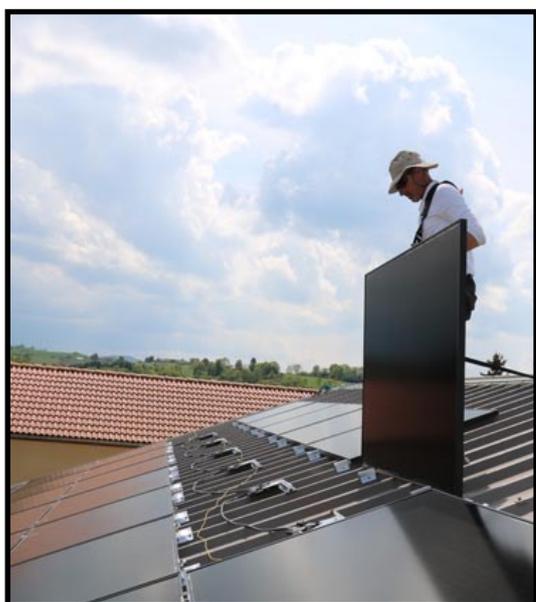
## Tous les bâtiments publics convertis à la technologie LED

En deux ans, tous les éclairages des bâtiments publics ont abandonné les néons pour adopter la technologie LED. Ce sont près de 30 000 euros qui ont été investis pour transformer les éclairages de l'école, de la mairie, des services techniques, de la maison des associations et, depuis septembre, des anciens vestiaires.

Au-delà de leur impact positif sur l'environnement, ces nouveaux éclairages permettent un meilleur confort visuel et les économies réalisées permettent de stabiliser un budget énergie qui a connu de fortes hausses ces derniers mois.



## Le projet Solaire-dôme



L'Agence Locale des Énergies et du Climat (Aduhme), qui accompagne les collectivités et les acteurs des territoires du Puy-de-Dôme dans leurs démarches et projets de transition énergétique et de lutte contre le dérèglement climatique, a engagé une opération d'envergure : Solaire Dôme.

Solaire Dôme est une opération collective qui consiste en l'implantation massive de centrales photovoltaïques en toiture de bâtiments publics, d'une puissance de 9 kWc, avec vente totale ou autoconsommation de la production électrique, à l'échelle du Puy-de-Dôme. Au travers de cette opération, l'ambition est de démontrer qu'un des fondements de la transition énergétique réside avant tout dans la massification de solutions techniques maîtrisées.

La commune de Coudes participe au groupement de commandes avec les communes membres de la communauté d'agglomération, afin d'organiser de façon coordonnée et regroupée les marchés relatifs à la mise en œuvre de centrales solaires photovoltaïques d'une puissance de 9 kWc en toiture de la cantine et de l'espace loisirs multi-activités.

## Rénovation des luminaires vétustes et énergivores par des luminaires LED



L'éclairage public est l'un des principaux poste de dépense énergétique de la commune. Afin de limiter son impact sur le budget mais aussi de limiter la pollution lumineuse néfaste à la faune, le conseil municipal a réduit le temps d'éclairage sur toute la commune. Malgré la réduction de la consommation d'énergie générée par les nouveaux équipements LED des bâtiments publics, le coût des énergies pour le budget a connu une hausse de 20 000 euros en 2023 due à l'inflation.

Sur 444 points lumineux, un seul bénéficiait de la technologie LED en 2020. Après étude de Territoire Energie (SIEG), un investissement massif dans ces technologies permettrait de diviser la consommation au moins de moitié.

En collaboration avec Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme, la commune de Coudes participe à l'opération "rénovation des luminaires vétustes et énergivores par des luminaires LED".

Notre commune a été retenue avec 34 autres par le Préfet du Puy-de-Dôme pour bénéficier de l'appui du Fonds Vert et ce sont 20 % d'aides qui sont apportées par l'Etat sur l'ensemble du montant H.T des travaux de ce projet de rénovation.

Ainsi ce sont près de 290 points lumineux, les plus énergivores, qui ont été convertis dans un premier temps en éclairage LED.

La qualité du matériel, en acier, a été choisie pour sa durabilité et son efficacité d'éclairage. Dans un même temps toutes les armoires de commandes ont été changées grâce à des subventions exceptionnelles à hauteur de 80%.

En ce qui concerne les lampadaires, avec 40 % de subvention de Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme et 20% du fond vert de l'Etat le reste à charge est de 73 000 euros pour la commune. La commune devrait avoir un retour sur investissement en 6 ans grâce aux économies d'énergie générées par cet investissement d'avenir. La commune poursuit ainsi sa politique en faveur de l'environnement tout en visant une meilleure maîtrise des coûts énergétiques sur son budget de fonctionnement.



## Voltalis, une solution pour réduire votre consommation d'énergie

**L'Agglo Pays d'Issoire vous aide à réaliser des économies d'énergie !**



**Chauffé à l'électricité ?**  
Ce thermostat connecté, l'app et son installation 100% gratuits pour réaliser 15% d'économies d'énergie !



Des conseillers Voltalis viennent à votre rencontre pour vous présenter le dispositif et vous proposer son installation.

Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Contactez Voltalis pour en bénéficier, c'est gratuit et sans abonnement !

**04 51 08 55 21**

(du lundi au samedi de 10h à 18h, appel non surtaxé)



En totale adéquation avec les objectifs de l'Agglo Pays d'Issoire et de la commune de Coudes, dont les mesures visent à réduire les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, le territoire souhaite proposer gratuitement au plus grand nombre le dispositif de régulation et de programmation de chauffage électrique Voltalis.

Présents sur la commune entre septembre et novembre, les conseillers Voltalis peuvent répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuit.

Pour plus de renseignements, notre partenaire Voltalis est également joignable au 04 51 08 55 21 et à [capissoire@voltalis.com](mailto:capissoire@voltalis.com) ou visitez [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)

### Des petits boîtiers intelligents dédiés au chauffage électrique

Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de piloter leur consommation et de la réduire, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

### Un geste utile au système électrique et à l'environnement

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergies renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande. Résultats : moins d'émissions de CO<sub>2</sub>.

## Installation d'un cheminement piéton chemin de Batel, route de Sauvagnat

Le chemin de Batel, route de Sauvagnat a subi des travaux pendant une semaine pour établir un cheminement piétonnier, le long des maisons de cette rue qui n'en avait pas, afin d'assurer la sécurité des piétons. La faible largeur de la route ne permettait pas d'installer un trottoir surélevé comme dans le reste du bourg car ce dernier aurait été de largeurs très différentes ou inexistant sur certains tronçons.

Afin de s'adapter à cette topographie particulière, la seule solution technique était de créer un cheminement goudronné le long des maisons. La commune a profité de ces travaux pour compléter le goudronnage du chemin des noisetiers. Ces travaux vont permettre le cheminement en dehors de la route pour renforcer la sécurité.

Cette investissement d'environ 30 000 euros a été subventionné à 80% par la DETR de l'état et le FIC du département.



## La cour de l'école se rénove.



La cour de l'école fait peau neuve depuis cet été. Un programme pluriannuel d'aménagement a été mis en place afin de rénover et de verdier cette cour qui reste très bitumée. Les pavés entourant les pieds d'arbres ont été enlevés pour les désimpermeabiliser.

Le mur d'enceinte a été totalement refait pour donner plus de lumière. Des plantes seront progressivement implantées en pieds de mur.

La rambarde blanche donnant rue Teyras de Granval sera remplacée par un garde corps fait par les élèves de chaudronnerie du lycée professionnel Henri Sainte-Claire Deville à Issoire.

La commune a refait tous les marquages au sol et rajouté des jeux pour les enfants afin que cet espace soit un lieu de détente entre les temps de classe



## Du renouveau pour les anciens vestiaires de Coudes

Les vestiaires du stade Roger Fournier, âgés de plus de trente ans, avaient besoin d'être restaurés. En effet les douches, le carrelage, les peintures, l'éclairage étaient dans un piteux état. La municipalité s'était engagée à refaire ses vestiaires afin d'accueillir dans de meilleures conditions toutes les équipes de l'US Val de Couze Chambon et notamment celle de l'école de foot de notre club.

Une restructuration des vestiaires a permis de créer une zone de stockage pour les différents matériels du club. Les deux zones de douche ont été totalement refaites du carrelage au plafond en passant par la plomberie. Les vestiaires ont été repeints. Tous les éclairages du vestiaire ont été changés pour de l'éclairage LED afin de poursuivre la transition énergétique de la commune.

Avec le nouveau vestiaire construit sous le mandat précédent et dans le sol a été totalement refait il y a un an, joueurs et bénévoles de l'USVCC disposent d'infrastructures pratiques et saines pour pratiquer leur passion du football. La municipalité remercie tous les bénévoles de leurs dévouement au quotidien.

Cette rénovation de 30 893,13 euros HT a reçu 12 113 euros de subvention du FIC départemental et 7 000 euros de fonds de concours de API.



## L'aménagement d'un terrain de pétanque espace Marius Chigros



La commune de Coudes a la chance d'avoir un tissu associatif dynamique et des porteurs de projet nombreux. Coudes Boules 63 est né cette année et connaît ses premiers succès. Le club compte 42 adhérents et 21 licenciés. Il a engagé, en championnat des clubs, deux équipes masculines et une équipe féminine, avec des résultats très encourageants.

Afin de soutenir cette association prometteuse pour le lien social de la commune, les employés communaux ont réaménagé en collaboration avec les bénévoles de Coudes Boules 63, un espace dédié à la pétanque.

Plusieurs tonnes de sables ont été répartis, des bancs et des troncs d'arbres ont délimité l'aire de jeux qui accueille désormais de nombreux boulistes le vendredi soir.

## Travaux après intempéries

Les fortes précipitations orageuses de la fin du mois de juin n'ont pas causé beaucoup de dégâts sur notre commune comme cela a pu l'être dans des communes proches.

Cependant, malgré un écoulement pluvial en diamètre 500 tout le long de la rue du Nord, la quantité de précipitation a réussi à creuser sous la route, quai d'Allier avant de se jeter dans la rivière. De ce fait, une partie de la route menaçait de s'effondrer à cet emplacement. Le quai a été sécurisé immédiatement et les travaux ont été entrepris les jours suivant pour remettre la route en état.



## Une équipe technique et des élus mobilisés



Les intempéries de plus en plus régulières, accentuées par des périodes de sécheresses de plus en plus longues occasionnent de nombreux dégâts, certes mineurs sur la commune, mais qui nécessitent des interventions rapides et régulières.

Les services techniques sont très réactifs et font de leur mieux pour évacuer les déchets et rouvrir les routes comme c'est souvent la cas chemin du Cuel après les forts orages du début de l'été.

Les élus interviennent aussi, notamment les week-ends lorsque des arbres sont tombés soit sous l'effet des fortes pluies ou des coups de vent. Ainsi, l'adjoint aux travaux Alain Gauchet, Gérald Tourraille, le Maire ont-ils été amenés à couper des arbres tombés sur les chemins de la commune ces derniers mois.

Pour des opérations plus lourdes, des astreintes ont été mises en place dans la commune et déclenchées à la demande.



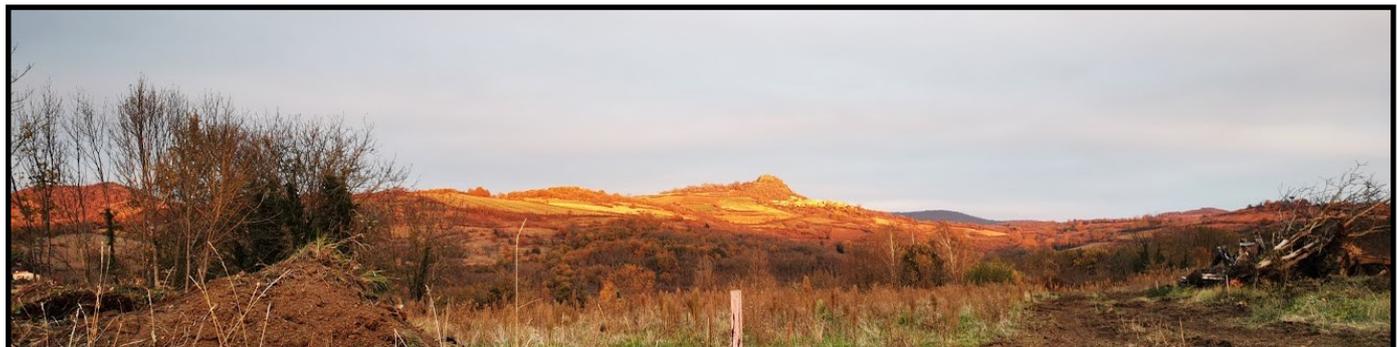
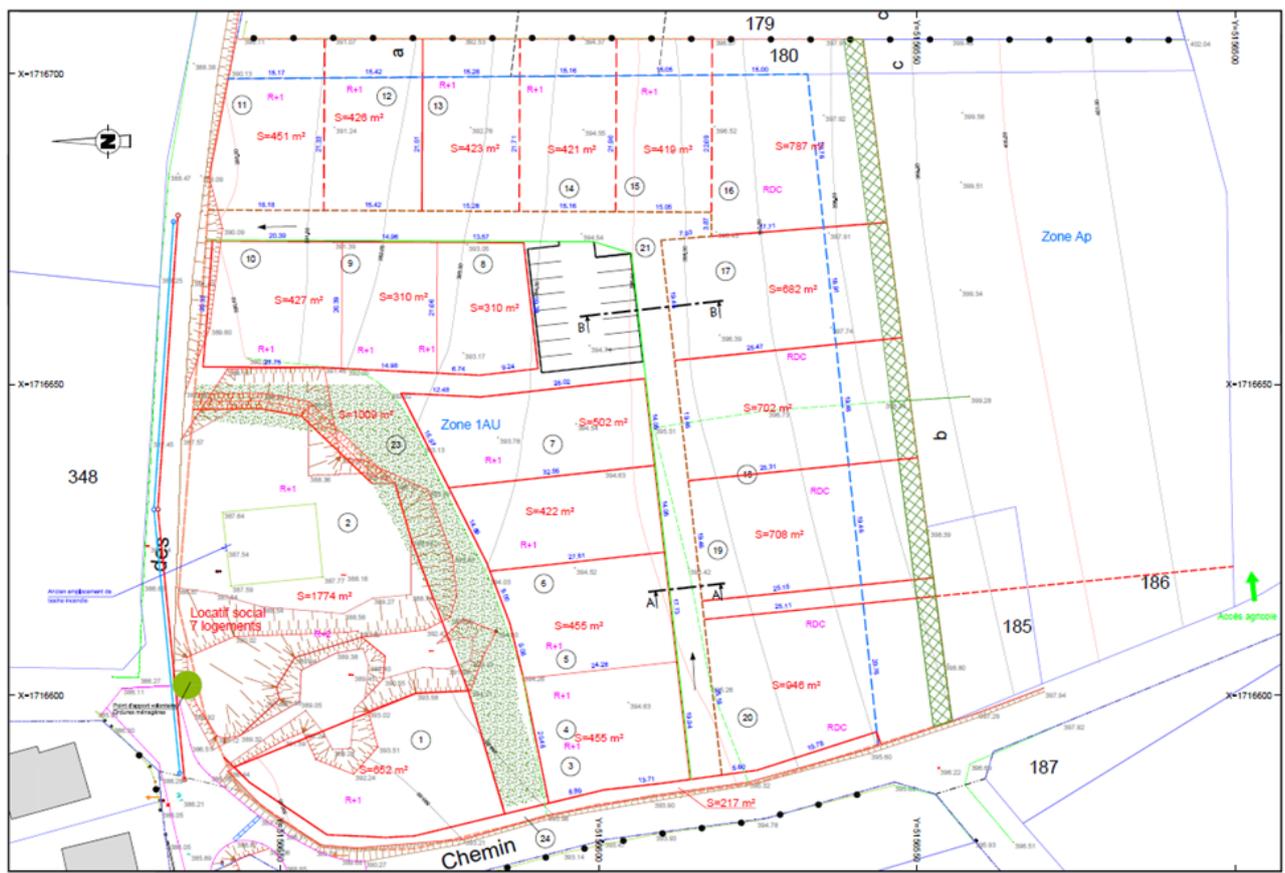
## Un nouveau lotissement sort de terre

Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune a prévu plusieurs zones d'aménagement sur notre territoire. Celle des Graves en zone 1AU indiquait un emplacement destiné à un lotissement ainsi qu'un emplacement réservé pour l'élargissement de voirie. Après plusieurs mois d'études et d'acquisition du foncier, un permis d'aménager a obtenu en septembre dernier l'accord pour sa réalisation. L'aménageur VITIS est chargé de la réalisation du lotissement et la Commune réalise la voirie extérieure au lotissement ainsi que les extensions de réseaux avec la participation d'API.

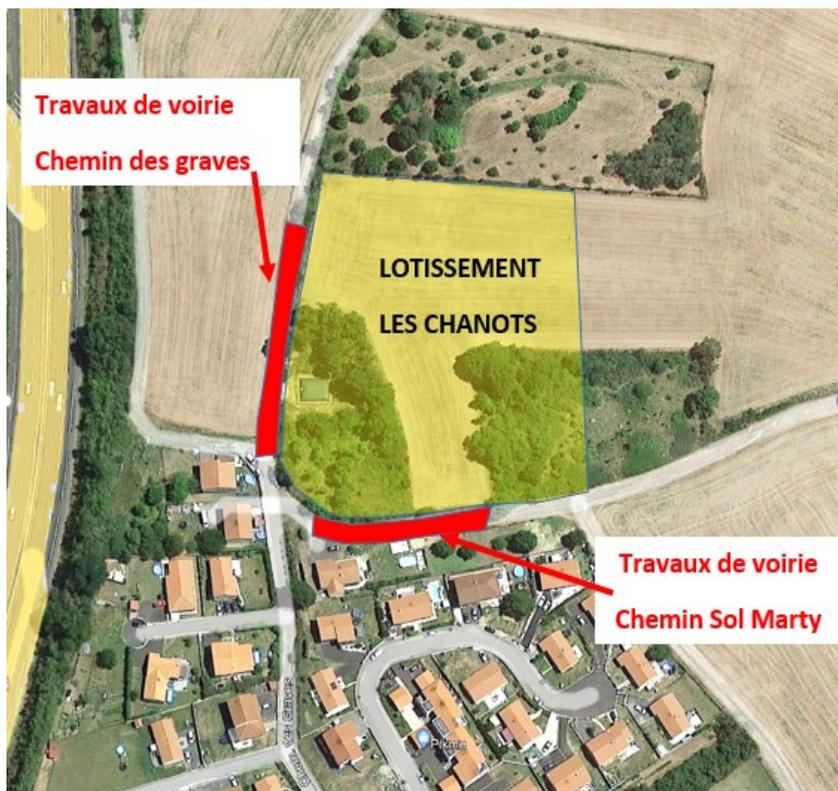
Ce nouveau lotissement « LES CHANOTS » permettra la commercialisation de 19 lots de 310 à 700 m<sup>2</sup>. Un lot complémentaire sera réservé à la construction de 7 à 8 logements sociaux. Au terme des travaux d'aménagement et de construction ce sera 26 à 27 nouvelles familles qui seront accueillies sur notre Commune.

L'Aménagement « LES CHANOTS » a vu ses travaux démarrer dans la semaine du 14 novembre avec la préparation du chantier et le décaissement des chemins des Graves et Sols Marty. S'en suivront les travaux propres au lotissement.

### Lotissement « les chanots »



# Lotissement « les chanots »



La consistance des travaux concerne les travaux préparatoires, les décaissements de voirie, l'extension des réseaux secs et humides, l'engravement de la voirie et la pose d'un revêtement bicouche.

Le revêtement définitif des voiries ne sera posée une fois que toutes les habitations auront été construites

La voirie du lotissement sera en sens unique en remontant le chemin de sol Marty pour éviter les effets de cisaillement à l'intersection. Le sens-unique permettra une moindre imperméabilisation des sols tout en permettant une circulation plus fluide.

Ce lotissement permettra le développement sur le quartier organisé autour de Poumaret - mais aussi de diversifier le parc de logements afin de favoriser le renouvellement de la population et de proposer un parcours résidentiel complet sur la commune.

## Un objectif : poursuivre la politique de mixité social de la commune

Tous les lotissements construits sur Coudes, depuis les années 1980, ont mixé parcelles privées et le logement locatif social. La présence de logements locatifs est importante dans une commune car elle permet, par les mouvements de population, de maintenir les effectifs dans les écoles ou les services et de faire fonctionner les commerces. Le lotissement « les chanots » poursuit cette politique structurante pour notre commune avec 7 à 8 nouveaux logements sociaux qui seront établis dans le bas du lotissement.



## L'intégration paysagère et les espaces verts sont au cœur de cette opération :

Un espace vert commun sera créé au centre de l'opération. Il s'appuiera sur la trame arborée existante, représentant au moins 10% du tènement de l'opération. Des constructions de plain-pied se situeront sur la partie la plus haute, en veillant à l'intégration de cette partie de l'opération, notamment en matière de visibilité depuis l'Autoute. Une bande tampon d'au moins 3 m de large composée de plantations d'essences locales et variées sera maintenue au Sud de la zone, en limite avec la zone agricole, afin de créer un espace de transition entre l'urbanisation et l'espace agricole.

La gestion de l'eau sur la pente a été prise en compte dans le projet et le stationnement extérieur des véhicules sera réalisé sur des espaces perméables.

Avant les travaux

## Un projet structurant assurant la pérennité de l'offre de soin à Coudes

L'offre de soin sur un territoire est une constante inquiétude pour les décideurs locaux et les citoyens. De nombreuses communes souffrent de désertification médicale et perdent leurs praticiens de santé. A Coudes, les départs en retraite effectifs ou à venir menacent la stabilité de l'offre de praticiens de santé. La petite taille de la pharmacie et le manque de stationnements afférents sont aussi des menaces pour la pérennité de cette dernière.

Face à ces problématiques, tous les praticiens de santé de la commune, médecins, infirmiers, dentistes, kinésithérapeutes, pharmaciens et podologues se sont regroupés dans une Maison de Santé Pluridisciplinaire qui permet la coordination des soins entre eux, avec un travail étroit entre chaque membre. Parmi ces membres, une volonté forte a émergé pour construire un projet immobilier commun auquel ont adhéré dès le départ la pharmacie, les médecins, les dentistes et un cabinet d'infirmier, les autres praticiens souhaitant garder leurs locaux.

En juin 2020, les praticiens de santé rencontrent le maire Laurys Le Marrec sur cette problématique. Le projet précédent situé avenue de la Libération est écarté car il ne permet pas un stationnement suffisant.

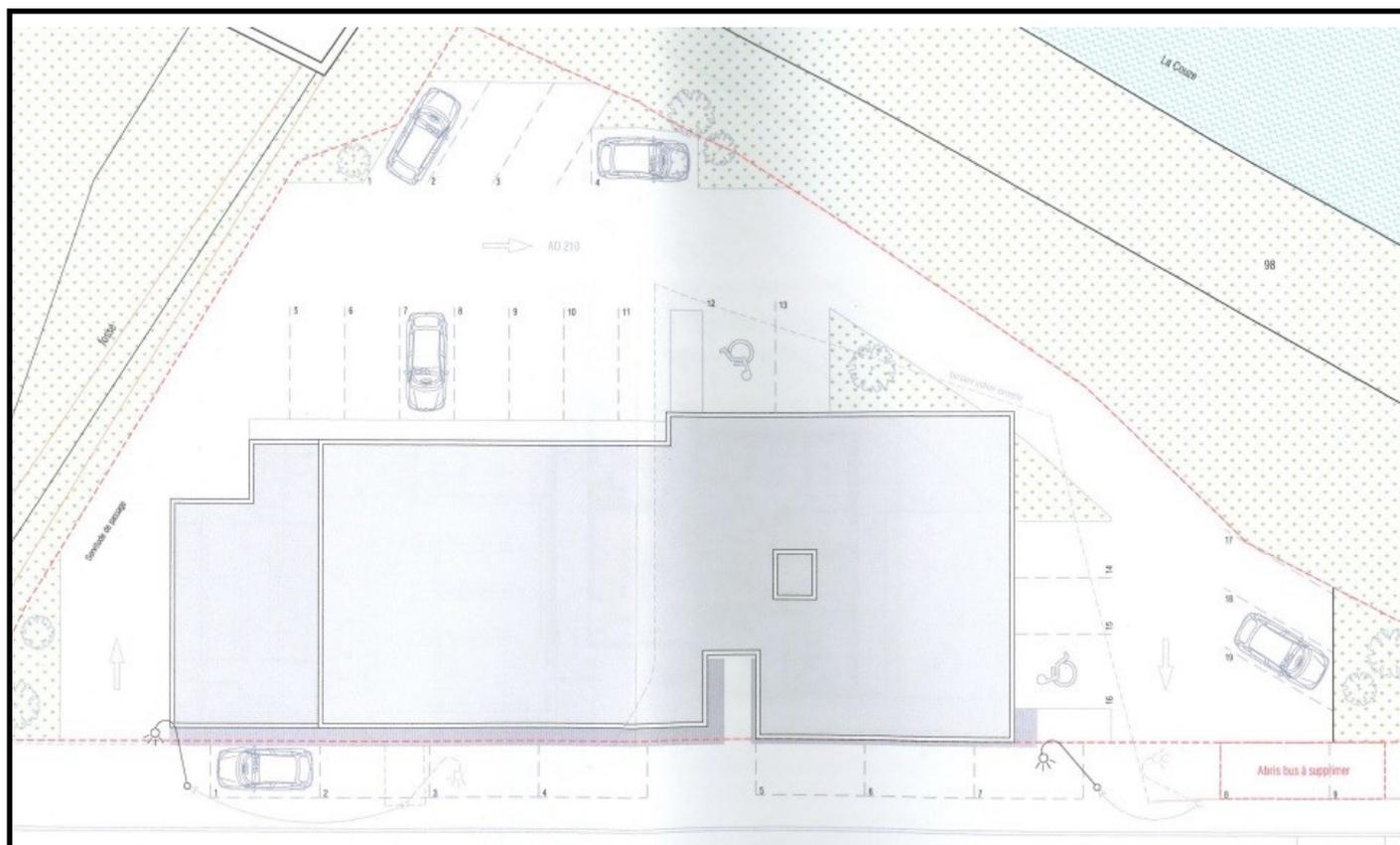
## Un emplacement stratégique : le parking de covoiturage

L'emplacement de la Maison de Santé devait être à proximité du centre-bourg, sur des axes de circulation principaux et pouvant permettre un stationnement important. La municipalité a proposé immédiatement l'espace comprenant l'aire de covoiturage rue du 19 mars 1962. La localisation de cet espace le long de la RD797 D, à proximité de l'échangeur autoroutier en direction d'Issoire et de Clermont-Ferrand sur un axe

départemental très fréquenté ne peut que renforcer l'attractivité de cet espace dédié à la MSP. Ce site fait l'unanimité auprès des praticiens de santé.

Il a pourtant 3 inconvénients majeurs en 2020 :

- Il n'appartient pas à la commune mais à l'Etat
- Il n'est pas constructible
- Une partie est en zone inondable.



## Une maison de santé : trois procédures pour le Conseil municipal

Depuis 2020, la municipalité s'est investie pleinement pour mener à bien ce projet vital pour la commune. Trois procédures ont été lancées successivement

### 1. Le rachat à l'Etat de la parcelle concerné

La parcelle est un délaissé d'autoroute qui appartenait à l'Etat. Les procédures longues de détachement du domaine de l'Etat pour intégration dans le domaine communal ont pris 16 mois. L'aide de la Préfecture et des services de la DIR a été primordiale. Cette parcelle AD 210 de 2831 m<sup>2</sup> a été acquise 6500 € par la commune. Des études de sol avaient été effectuées pour confirmer la possibilité de construire.

### 2. Une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité de PLU

Afin de rendre ce terrain constructible, la commune et l'Agglomération Pays d'Issoire ont lancé une procédure de déclaration de projet pour mise en compatibilité du PLU. Cette procédure, lancée par les services de l'urbanisme de l'API, a permis de rendre ce délaissé constructible en affectant cette zone à des projets collectifs de santé ou pour des infrastructures communales. Cette procédure a pris plus d'un an.

### 3. La révision du Plan de Préventions des risques d'inondation de la Couze Chambon.

Une partie de la parcelle était en zone inondable alors que la caserne des pompiers située plus bas ne l'était pas. La municipalité a profité de la révision du PPRI de la Couze Chambon pour le faire modifier auprès des services de l'Etat concerné. Les instruments de mesure des crues étant plus précis ont confirmé au service de l'Etat cette intuition municipale et désormais toute la parcelle est en zone non-inondable.



## Un projet partenarial entre les praticiens et la commune

Ce projet est un projet partenarial entre la commune qui joue le rôle de facilitateur à l'installation de ce service structurant pour la commune et les territoires alentours et les praticiens qui financent la totalité de l'investissement immobilier.

La commune revend à l'euro symbolique la parcelle construite et aménage le parking à l'arrière de la MSP. Ce parking sera revendu en location vente aux praticiens de santé. Ainsi, la municipalité permet d'avoir un équipement structurant et indispensable sans grever fortement son budget.

## La MSP, une équipe de praticiens de santé pour la continuité des soins



### L'équipe de la MSP de Coudes lors de la dernière réunion le 13 Novembre

**Premier plan de gauche à droite:** Kristell Desoutter Orthophoniste; Fabienne Moussier, IDE; Catherine Toucas, Médecin; Jemima El Kharraz, IDE, Nathalie Bouron, podologue; Johanne Renaud Chirurgien-dentiste

**Deuxième plan de Gauche à droite:** Pauline Ollier, psychologue; Yannick Urso, IDE; Luc Karinthe, Pharmacien; Patricia Dechavanne Kiné; Margaux Baudalet, médecin; Marie Pierre Reverdy Orthophoniste.

**Troisième plan de gauche à droite:** Nadezda Popovic, Chirurgien-dentiste; Gérard Jouanneaux, Kiné; Isabelle Rocher-Bremond Orthophoniste; Samuel Rollin, Micro-kiné.

**Absents :** Pierre Riol Chirurgien-dentiste; Laurence Glisczynski, Ide; Marine Raye, Ide; Oriane Meritet, kinésithérapeute.

Au menu de cette nouvelle réunion de travail et de convivialité plusieurs points du jour ont été abordés :

- Tout d'abord l'accueil des nouveaux praticiens qui viennent renforcer la MSP
- Un point a été fait sur les attentes de l'Agence Régionale de Santé concernant la coopération transdisciplinaire
- L'avancée du projet du bâtiment soutenue par l'équipe municipale

## Une demande de travaux en traverse rue du 19 mars 1962

L'installation de la maison de Santé rue du 19 mars 1962, qui verra aussi le passage de la future voie verte départementale (voir dossier dans ce numéro) nécessite une réflexion globale de réaménagement avec le département. La municipalité en collaboration avec le Conseil départemental profitera de l'installation de la voie verte pour entreprendre ces travaux. La réflexion de cette voie structurante est inscrite dans le cahier des charges du Plan Guide entrepris par la commune (voir dossier dans ce numéro).

C'est donc une réflexion globale qui est en œuvre pour ce secteur et qui engage de nombreux partenaires.

## Le pont suspendu de Coudes

Le pont suspendu de Coudes fait partie des ouvrages d'art bénéficiant du Programme National Ponts piloté par le Cerema pour le compte de l'État dans le cadre de France Relance. La municipalité a souhaité participer à ce programme pour vérifier l'état des ponts communaux et des murs de soutènements.

Le Programme National Ponts a été lancé dans le cadre du plan France Relance et résulte d'un rapport du Sénat sorti en 2019 qui alertait sur l'état de santé des ponts en France. En effet, 10 % des 250 000 ponts recensés étaient en mauvais état structurel et selon un nouveau rapport paru en juin 2022 le phénomène ne ferait que s'amplifier.



Les Maires de Parent et Coudes , communes copropriétaires du pont.

**36 millions d'euros.** C'est le montant dont bénéficie le programme pour recenser et évaluer les ponts et les murs de presque 12 000 communes qui se sont portées volontaires.

Les ouvrages d'art sont dans un premier temps inventoriés et évalués succinctement. Dans un second temps une inspection détaillée est réalisée sur les ouvrages recensés lors de la première phase et présentant des désordres.



Contrôle du pont par l'APAVE en juin 2023 crédit photo - @claudecruells

Depuis 1846, le pont suspendu de 100 m de long franchit l'Allier pour relier les communes de Coudes et Parent. La limite des deux communes se trouve au milieu de la rivière. Détruit pendant la seconde guerre mondiale, il a été reconstruit en 1948 et a subi 2 campagnes de restauration, en 1985 puis en 2009/2010 avec un renforcement des câbles. Il est aujourd'hui fermé à la circulation routière, un nouveau pont ayant été érigé à une centaine de mètres en amont du pont suspendu pour faire face à une circulation routière grandissante.

**Vidéo de l'inspection détaillée du pont** : <https://www.apave.com/fr-FR/Actualites/News/Inspection-detaillee-du-Pont-suspendu-de-Coudes-en-Auvergne>

# Via Allier, la voie douce de notre territoire

## Un itinéraire qui traverse l'Auvergne

La Via Allier est un itinéraire cyclable de 455 km qui traverse l'Auvergne du nord au sud en remontant le fil de la rivière Allier. L'itinéraire longe la rivière Allier, depuis sa confluence avec la Loire à proximité de Nevers jusqu'à Langogne en Lozère à proximité de sa source. À terme, l'itinéraire se poursuivra jusqu'à la Méditerranée.

La section Authezat– Brassac-le-Mines traversera notre commune. L'itinéraire chemine à travers des espaces naturels et agricoles plus ou moins proches de la rivière Allier. Dans ces espaces, le tracé utilise pour l'essentiel des chemins ruraux, des chemins d'exploitation et des sentiers créés par l'usage. L'itinéraire traverse la plupart des bourgs des communes concernées par le tracé (à l'exception d'Authezat, Montpeyroux, Les Pradeaux et Nonette-Orsonnette). A l'intérieur de l'agglomération de Coudes, le cheminement se fera en voie partagée avec l'automobile. Des aménagements auront lieu au croisement vieille route d'Issoire et avenue de la Libération et rue du 19 mars 1962 au niveau de la future Maison de Santé.

## Les sections qui traversent Coudes



### Section 1 : Authezat-Coudes

Le tracé débute au niveau du parking du Domaine de Chadieu qui permet la continuité d'itinéraire avec l'extrémité sud de la partie centrale de la Via Allier, en cours d'aménagement par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Grand Clermont entre Pont-du-Château et Authezat. Longeant la rivière sur le che-

min existant dans les bois, il passe en limite de la commune de Montpeyroux puis emprunte le quai d'Allier pour entrer dans la partie urbanisée de Coudes. En quittant le tracé, le pont suspendu de Coudes, dédié aux modes doux, permettra d'accéder à l'espace de loisirs en rive droite sur la commune de Parent, complémentaire à celui de Coudes, ainsi qu'à la gare SNCF.

**Points d'intérêt :** domaine de Chadieu, son château et ses dépendances, son centre de loisirs, son parcours d'orientation, son site d'escalade et son accès à la rivière ainsi que Coudes.



## Section 2 : Coudes-Issoire

Cheminant en voie partagée avec la circulation automobile dans les rues de Coudes, l'itinéraire franchit la couze Chambon, passe sous l'A75 et s'élève en traversant un quartier résidentiel puis contourne le puy de Margédât

en direction de Sauvagnat-Sainte-Marthe. Après le passage dans le bourg de Sauvagnat-Sainte-Marthe, le tracé contourne le puy Neyrand, traverse Saint-Yvoine et chemine entre les parcelles agricoles surplombant la descente vers Issoire.

**Points d'intérêt :** Coudes (histoire de la batellerie sur l'Allier, espace de loisirs en bord de rivière, pont suspendu sur l'Allier, pont de pierre du XIVe siècle sur la couze Chambon...), puy de Margédât et puy Neyrand (vues sur le paysage lointain du Sancy et du Forez sur la vallée de l'Allier), Sauvagnat-Sainte-

## INTÉRÊTS ET ENJEUX

*Un projet au service des mobilités douces, des Puydômois et de leurs visiteurs*

L'aménagement de l'itinéraire Via Allier en voies vertes prend place dans l'engagement global du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans la transition écologique. **Aménagement durable destiné aux modes**

**doux et aux pratiques sportives, à la fois propice aux loisirs, au cyclotourisme et aux déplacements du quotidien,** la Via Allier contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Puydômois, à la dynamique des territoires et à la mise en valeur de la rivière Allier.

**Vecteur d'attractivité et de développement économique,** la Via Allier dans le Puy-de-Dôme doit permettre

une découverte respectueuse de la rivière et de ses affluents. **Elle mettra en valeur l'eau et les milieux associés, le patrimoine local, les savoir-faire passés et présents, le patrimoine archéologique.** Elle offrira surtout des paysages et des points de vue sur les monts du Livradois, la Chaîne des Puys - faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Conseil départemental s'est engagé sur un principe de coordination des opérations de gestion, d'exploitation et d'entretien à l'échelle du territoire du Puy-de-Dôme. La charge financière est partagée à parts égales avec les EPCI. Le Département assurera une surveillance régulière de l'état de la voie verte. Le pouvoir de police relatif à la circulation et au stationnement sera exercé par le maire en agglomération et par le président du Conseil départemental sur le reste du tracé.

## Programme d'aménagement durable pour Coudes

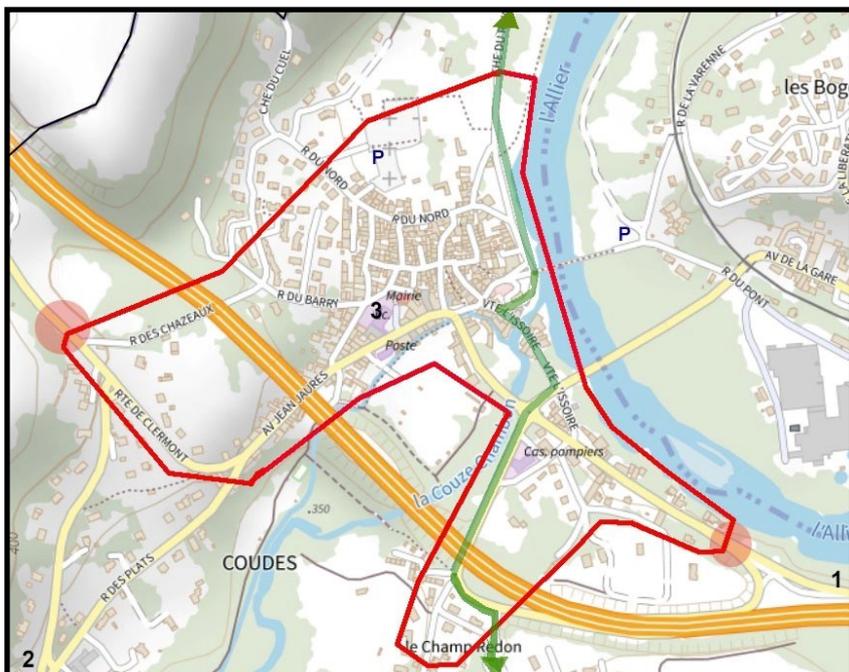
Face aux évolutions de la commune et ses enjeux d'aménagement, le Conseil municipal de Coudes a délibéré afin de se doter d'un plan d'aménagement durable intitulé plan guide pour les prochaines années.

### Un plan guide, qu'est-ce que c'est ?

Lorsqu'une commune a un projet, il est souvent pertinent d'élargir la réflexion pour intégrer des éléments de programmation complémentaires ou anticiper les impacts du changement. En desserrant le regard, des projets à différentes étapes d'avancement peuvent être identifiés et conjointement liés pour créer une trajectoire harmonieuse.

Les études de type plan-guide permettent cette trajectoire. Ce sont des études avec une réflexion menée à une échelle élargie, permettant d'intégrer des questionnements se posant sur l'ensemble de la commune. Il s'agit de réfléchir aux liens et aux différentes articulations entre les divers projets

de la commune, qu'ils soient à court ou à long terme. Le plan guide permet d'avoir une vision globale, il apporte à la commune la possibilité de créer et d'aménager les projets en plusieurs phases, tout en ayant une cohérence d'ensemble sur le temps long



### Un Plan guide pour quoi ?

Réfection des rues du centre-bourg, problème des sens de circulation, stationnement, intégration de la future voie verte, mobilité entre les différents quartiers, accès aux commerces, réaménagement de la place de la mairie, aménagement en traverse de la rue du 19 mars 1962 autour de la MSP... sont des problématiques fortes sur notre commune et qui sont au cœur des préoccupations du conseil municipal. Afin de ne pas faire des aménagements qui ne soient pas en cohérence avec ces problématiques globales et d'aménager au « coup par coup », le Conseil municipal est entré dans cette logique du Plan Guide d'aménagement durable pour avoir une vision globale et prévoir les aménagements sur 6 ans.

La finalité de cette étude est d'établir des fiches actions qui programmeront et évalueront les projets structurants à venir. Il est demandé de **définir un ou plusieurs modes de communication et de concertation de la population.**

### Un appel d'offre pour choisir un bureau d'étude

Avec l'aide des services du Conseil départemental et du Conseil Architecture Urbanisme Environnement Puy-de-Dôme qui aident les collectivités locales dans leurs projets d'aménagement, le Conseil municipal a lancé un appel d'offre afin de trouver un bureau d'étude pouvant répondre aux demandes précises de la municipalité concernant ce plan guide.

## Une méthode de concertation

Dans la définition de son cahier des charges pour l'appel d'offre, le Conseil municipal a défini une méthode et des objectifs.

L'objectif de l'étude est de définir un **projet d'aménagement d'ensemble** d'une partie de la commune. Elle doit aboutir à des fiches de programmation en vue d'une consultation ultérieure de bureaux d'études pour la réalisation des actions qui seront proposées.

Le bureau d'étude devra développer les projets d'ores et déjà repérés par les élus, et être force de proposition pour les hiérarchiser et les compléter si nécessaire. Les actions proposées doivent rester réalistes et tenir compte des éventuelles évolutions dans le temps. Elles seront dans tous les cas en adéquation avec les capacités financières de la commune et celles induites par l'obtention de subventions.

Cette étude s'articulera suivant **3 phases** : Diagnostic global et définition des enjeux, définition d'un plan global d'aménagement, définition du programme des actions

Tout au long de ces 3 phases, il est demandé de **définir un ou plusieurs modes de communication et de concertation de la population qui est la mieux à même de connaître les problèmes qu'elle rencontre dans la commune.**

## Coudes, Parent et Plauzat font candidature commune à « Village d'avenir »

Porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le programme « Villages d'Avenir » vise à aider des communes rurales, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie. Il vise en particulier à :

- accompagner les communes dans la conception et la réalisation de leurs projets, en lien avec le projet de la commune et de l'intercommunalité auquel elle appartient ;
- diffuser la connaissance et favoriser la mobilisation des dispositifs et outils déjà mis en œuvre par l'État, ses opérateurs, les collectivités territoriales et les acteurs privés présents du territoire ;
- mieux assurer la prise en compte, dans la mise en œuvre de ces projets, des objectifs poursuivis par l'État et les collectivités en matière de cohésion des territoires et de transition écologique.

Concrètement, des communes ou groupes de communes volontaires, porteurs d'un projet se traduisant par la conduite de projets d'aménagement et d'équipement répondant aux besoins de leurs habitants intègrent le programme « Villages d'Avenir ». Les communes bénéficiaires réalisent, avec l'appui de l'ANCT, un diagnostic initial leur permettant d'identifier les projets qu'elles souhaitent voir accompagnés. Enfin, les communes sont accompagnées par l'un des deux chefs de projets du département dans la conception et la réalisation des projets en question.

**Les communes de Coudes, Parent et Plauzat ont décidé de faire une candidature commune à ce dispositif de l'Etat** leur permettant d'obtenir de l'ingénierie dans leur projet et facilitant l'obtention de subventions. Leur place de pôle local au sein du SCOT les a conduit à cette convergence de projet. L'Etat confirmera en 2024 les communes retenues.

*« Le plan guide et d'aménagement durable va nous permettre de mettre en cohérence tous les projets de la commune dans une vision globale des problématiques communales. Si nous obtenons l'adhésion au dispositif d'Etat « village d'avenir », cela nous permettra d'avoir l'ingénierie pour réaliser ces projets et certainement un fléchage plus important vers les subventions . La collaboration avec les autres collectivités est devenue essentielle pour les communes de notre taille.» Laurys Le Marrec*

## Coudes, labellisée ville prudente



Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Afin de donner un nouveau souffle à la relation qu'elle entretient avec les collectivités territoriales, l'association Prévention Routière a décidé de lancer le Label Ville Prudente.

L'objectif de ce label est de **mettre en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières**. Il est symbolisé par un panneau installé à l'entrée des villes labellisées qui est remis chaque année à l'occasion d'une cérémonie officielle.

**Notre commune a été lauréate de ce label en 2023 et a reçu son prix lors du Congrès des Maires à Paris, le 21 novembre.**

Si tous les problèmes sont loin d'être réglés, l'interdiction de passage au plus de 19 tonnes en centre bourg, les zones trente, les ralentisseurs, les panneaux pédagogiques lumineux et tous les aménagements de voirie ont permis d'obtenir ce label qui nous invite à persister dans la démarche.

## « Ma commune au naturel », Coudes récompensée

Le label « Ma commune au naturel » est une démarche du Conseil départemental concernant l'embellissement menée par les villes et les villages pour leur attractivité et pour le bien-être de la population, en intégrant des mesures en faveur du développement durable.

S'inscrire à « Ma commune au naturel » c'est faire connaître l'engagement et le travail réalisé par l'équipe municipale, les agents et les habitants, et contribuer ainsi à renforcer l'image de la commune.

La commune de Coudes a reçu un prix « Ma commune au naturel » lors de la cérémonie qui s'est déroulée à Chauriat le 14 décembre.

La nature de ce prix n'est pas encore connue à l'impression de ce bulletin.

C'est également l'occasion de bénéficier du savoir-faire d'une équipe de professionnels. En effet, au-delà de l'évaluation des critères liés à la démarche, sa mission est d'apporter des conseils techniques et d'encourager les bonnes pratiques pour faciliter le travail.

Le Conseil départemental, au travers de la démarche « Ma commune au naturel », valorise et accompagne toutes les communes engagées pour améliorer le cadre de vie et embellir l'espace public. Les moments d'échanges entre l'équipe du jury et l'équipe municipale ont pour objectifs d'évaluer le travail réalisé mais aussi d'apporter des conseils pour progresser dans la démarche.

## Cérémonie du 11 novembre 2023

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en présence des corps du 28ème RT d'Issoire, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers de Coudes, de Christian Poinot suppléant de madame la députée Delphine Lingemann, de Jeanne Espinasse, conseillère départementale, du maire et des élus de Montpeyroux, des élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes, de la directrice, des enseignants et des enfants du RPI de Coudes-Montpeyroux mais aussi de nombreux citoyens. Le devoir de mémoire reste un fondement de notre démocratie fortement ancré dans notre commune.



## Cérémonie en hommage aux professeurs assassinés

Le lundi 16 à octobre à 18h00, une cérémonie d'hommage aux enseignants touchés par le terrorisme a eu lieu dans la cour de la mairie en présence de Jeanne Espinasse, conseillère départementale, de Christophe Rochette maire de Montpeyroux, de Fernando Ferreira, maire de Neschers, du maire honoraire Jean-Paul Bacquet, du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes, des enseignants du RPI et de nombreux citoyens. Une cérémonie sobre qui a permis de rappeler le rôle des enseignants dans nos sociétés et de rendre hommage à Dominique Bernard, assassiné le 7 octobre 2023, à Agnès Lassale, Samuel Paty et tous les blessés, mais plus largement à tous ceux qui ont été touchés dans le cadre de leurs fonctions.



## Un 14 juillet festif

Notre fête nationale est le moment idéal pour honorer tout ceux qui s'investissent dans la vie de la commune. Depuis plusieurs années, c'est l'occasion de réunir les bénévoles des associations, les sapeurs-pompiers, les membres du CCAS qui œuvrent chaque jour pour tisser le lien social de notre commune.

Comme chaque année un apéritif dinatoire a été organisé pour remercier toutes les forces vives de notre village



La journée s'est conclue par la traditionnelle retraite aux flambeaux. Plusieurs dizaines d'enfants, accompagnés de leurs parents ont défilé dans les rues du village pour rejoindre le quai d'Allier d'où est tiré le feu d'artifice.

En musique dans les rues, ils ont pu retrouver sur les quais, les joueurs de trompes de chasse du Débucher de Mercoeur, qui a assuré l'animation musicale toute la soirée.

Les joueurs de trompes du débucher de Mercoeur s'entraînent

chaque semaine dans la maison des associations.

Cette fête nationale s'est conclue, comme chaque année, par le feu d'artifice tiré sur l'Allier et rassemblant plusieurs centaines de spectateurs



## Une mutuelle de village à Coudes

La municipalité a choisi de se rapprocher de ces nouvelles formes de mutuelles complémentaires que sont les mutuelles de village afin de pouvoir proposer à l'ensemble des habitants de notre commune, une gamme de couverture santé avec des prestations et des remboursements avantageux.

Ce dispositif, outre l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité, permet également de garantir un service de proximité de qualité sur la base d'un principe simple :



### MUTUALISER POUR FAIRE BAISSER LES DEPENSES

Pour tous les habitants de la commune qui seraient intéressés, des permanences sont mises en place en Mairie en présence d'un conseiller mutualiste, qui s'occupera de toutes les démarches administratives : comparatif de l'ancienne mutuelle vers la nouvelle si besoin, résiliation de l'ancien contrat... pour se faire, nous vous conseillons de vous munir de votre détail de garantie actuelle, de vous renseigner sur les modalités de votre contrat actuel à titre de comparaison.

Les deux premières permanences ont eu lieu le lundi 11 décembre de 9H30 à midi et le vendredi de 15 décembre de 14h00 à 16H30. D'autres permanences seront organisées

Pour tout renseignement appelez la Mairie au 04.73.96.61.08 ou par courriel : [secretariatcoudes@orange.fr](mailto:secretariatcoudes@orange.fr)

### Une mutuelle de village, qu'est-ce que c'est ?

« Il existe de nombreuses aides à la complémentaire santé. Depuis 2013, date à laquelle la commune de Caumont-sur-Durance (dans le Vaucluse) a lancé l'initiative, de nombreuses municipalités ont mis en place une mutuelle communale, aussi appelée **mutuelle de village**.

L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune **afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs**. Il s'agit d'un dispositif de solidarité non obligatoire. *20.000 personnes bénéficieraient aujourd'hui d'une mutuelle santé communale, pour environ 2 000 communes françaises impliquées dans ce dispositif.*

En fonction des conditions négociées par la commune, **les avantages de ces mutuelles peuvent être multiples**. En effet, certaines formules proposent des cotisations jusqu'à 60 % moins élevées pour le même niveau de couverture que les mutuelles classiques. Par ailleurs, vous bénéficiez de démarches simplifiées. »

Aides-social.fr, 18 septembre 2023

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :



Mutuelle PRECOCIA  
Le Triangle, 2ème étage,  
21 Rue de Sarliève  
63 800 Cournon d'Auvergne  
Tél : 04 73 31 75 00  
web@precocia.fr  
www.mutuelle-precocia.fr

## Don du sang

Ce sont trois dons du sang qui se déroulent chaque année à Coudes dans la salle multiactivités, organisés par les membres du C.C.A.S. et l'association de Don du sang des Martres-de-Veyre.

Le dernier don s'est déroulé le 4 novembre et les bénévoles du don du sang sont satisfaits avec :

46 donneurs, donneuses présentés dont 2 nouveaux.

33 avec rendez-vous sur 34 inscrits.

13 sans rendez-vous.

2 EPDI, 2 infirmières, 6 lits,

Le nombre de donneurs attendus était de 40 et a donc été dépassé.



Un peu de réconfort après le don pour Juliette nouvelle donneuse et Guillaume, sous l'œil bienveillant de Pierrot bénévole. Merci à eux.

## Collecte alimentaire et de jouets de Noël

Les membres du CCAS et du conseil municipal ont, une nouvelle fois, organisé une collecte alimentaire en cette fin d'année au profit du Secours Populaire Français. Cette collecte qui s'est déroulée le samedi 25 novembre a permis d'apporter de consolider les stocks alimentaires et en produits d'hygiène de cette association tant nécessaire.

Cette année, afin que Noël profite à tous les enfants, une collecte de jouets a été ajoutée.

Nous remercions toutes les citoyennes et citoyens qui ont participé à ce moment de solidarité.

## Un CCAS au service de tous.

Le CCAS est toujours impliqué pour le bien-être des aînés de la commune. Le repas des aînés sera organisé le dimanche 14 janvier 2024. Le CCAS propose d'aller chercher les personnes ayant du mal à se déplacer.

Le CCAS intervient aussi pour guider les personnes qui ont besoin d'aide pour être dirigées vers les services sociaux compétents. C'est le cœur de son activité. En cette période d'inflation, la situation devient difficile pour beaucoup.



Repas des aînés en janvier 2023

## 2ème forum sénior



**L'Agglo Pays d'Issoire organise son 2<sup>e</sup> FORUM SENIORS les 18, 19 et 20 avril 2024 dans la salle Animatis et au Théâtre de Verdure à Issoire.**

Il s'adresse aux futurs retraités, retraités, aux proches et aux aidants des personnes âgées ou en situation de handicap.

Ce forum seniors permettra de vous accompagner face à vos interrogations et pour sa deuxième édition, il rassemblera de nombreux exposants de secteurs variés : habitat, services à la personne, institutionnels, gestion du patrimoine, immobilier, loisirs, santé, bien-être, aide à domicile, autonomie, mutuelles, banques et assurances, tourisme, mobilité, associations

En complément, le forum vous proposera des conférences et des animations ainsi qu'un espace dédié aux aidants cette année.

**Contacts : Marilyn BINET 06.13.19.53.73 ou Nelly BADUEL 06.87.05.71.31**

## Un permis exclusif de recherche de lithium

Nous avons appris de manière fortuite le dimanche 17 septembre qu'une consultation publique était en cours depuis le 4 septembre 2023 au sujet de l'octroi d'un permis exclusif de recherche de mines de lithium et hydrogène natif dit permis « Vinzelle » sur un territoire touchant majoritairement les Communes de Coudes, de Parent et de Vic-le-Comte et déposé par la société Sudmine SAS. Malheureusement, les élus des communes impactés par ce projet n'avaient reçu aucune information au préalable de la société Sudmine SAS ni de celle de l'Etat alors que les services de la DREAL du Puy-de-Dôme avaient connaissance du dossier depuis le 15 décembre 2022 et ont rendu un avis favorable le 11 mai 2023.

Très rapidement et alors que la consultation publique se clôturait quelques jours plus tard, les maires ont réunis leurs forces avec l'aide de madame la députée Delphine Lingemann avec plusieurs objectifs : repousser la date de fin de la consultation afin de s'informer sur le sujet et de pouvoir permettre aux citoyens de participer à cette consultation publique et d'obtenir une réunion publique.

Quatre courriers ont été envoyés rapidement au ministre de l'économie Bruno Lemaire, à Madame Agnès PANNIER RUMACHER, ministre chargée de la Transition Énergétique, Monsieur Roland LESCURE, Ministre chargé de l'Industrie et à monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme afin d'obtenir le report de la consultation publique mais surtout d'avoir des réponses concrètes aux questions portant sur les impacts possibles de cette exploration sur nos territoires par la société Sudmine.

Les élus ont obtenu gain de cause en plusieurs fois puisque la consultation, en dépit d'une procédure qui ne le permet pas, a été repoussé au 9 octobre, puis au 20 et enfin au 30 octobre ce qui a accordé un temps nécessaire à la réflexion.

Une première réunion a eu lieu en préfecture le 6 octobre avec le porteur de projet, le Préfet, les élus concernés et les parlementaires député et sénateurs. Il a été acté qu'une réunion publique serait organisée le 20 octobre avec le porteur de projet Sudmine.

Cette réunion a attiré près de 700 personnes au gymnase de la Molière à Vic-le-Comte. Le service de la Préfecture, la DREAL, a pu exposer la démarche administrative d'un permis exclusif de recherche issu du droit minier. La société Sudmine a exposé son projet et répondu aux nombreuses questions sans convaincre ni les élus ni les citoyens sur leur capacités à réaliser un tel projet sans impact pour notre environnement et nos territoires. De plus, le porteur de projet a concédé que le procédé de séparation du lithium de l'eau n'était pas encore au point.

**C'est désormais à l'Etat de trancher sur l'accord du Permis Exclusif de Recherche à la société Sudmine certainement en début d'année 2024.**



## Refus d'un permis exclusif de recherche à la société Sudmine

Après avoir pris le temps de l'information, le Conseil municipal a voté la délibération suivante en séance extraordinaire du Conseil municipal le 26 octobre à l'unanimité de ses membres présents.

### Vœu refus permis exclusif de recherche à la société Sudmine

Ayant appris de manière fortuite le dimanche 17 septembre qu'une consultation publique était en cours depuis le 4 septembre 2023 au sujet de l'octroi d'un permis exclusif de recherche de mines de lithium et hydrogène natif dit permis « Vinzelle » sur un territoire touchant majoritairement les Communes de Coudes, de Parent et de Vic-leComte et déposé par la société Sudmine SAS.

Ayant constaté que les élus directement impactés par ce projet n'ont reçu aucune information au préalable de votre société Sudmine SAS ni de celle de l'Etat alors que les services de la DREAL du Puy-de-Dôme ont connaissance du dossier depuis le 15 décembre 2022 et ont rendu un avis favorable le 11 mai 2023.

Ayant cependant adopté une position de sagesse en ne s'opposant pas au projet immédiatement avant d'avoir pu obtenir toutes les informations nécessaires à la compréhension du sujet et à ses implications futures.

Nous avons demandé le report de la consultation pour pouvoir rassembler toutes les connaissances nécessaires à l'acceptabilité de ce projet et pour permettre à nos citoyens de se forger leur opinion.

Nous avons demandé une réunion publique afin d'échanger avec les citoyens et les responsables de Sudmine et de l'Etat.

- Constatant que le périmètre du PER affecte essentiellement le tissu urbain de la commune de COUDES en y incluant l'espace Marius Chigros en bord d'Allier ;
- Constatant qu'aucune réponse solide n'a pu être apportées par la société Sudmine aux questionnements sur les impacts environnementaux et sur le bâti lors de la prospection et du forage en phase 3 ;
- Constatant que le procédé de séparation du lithium dans une solution aqueuse n'est pas maîtrisé à l'aveu même du porteur de projet ;
- Constatant que l'entreprise n'a pas identifié, ni prévenu les acteurs économiques du secteur qui ont besoin de la ressource en eau (Banque de France, CGP, Sainte Marguerite) ;
- Constatant qu'aucun risque n'a pu être clairement explicité et qu'aucune réponse n'a été apportée à nos interrogations ;
- Constatant que l'assise financière de l'entreprise est faible pour couvrir les risques, que ses ressources juridiques, techniques et réglementaires sont limitées ;
- Constatant que la gestion de la ressource en eau sur le bassin de l'allier est devenue problématique et que ce projet impacterait de fait cette ressource ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de Coudes à l'unanimité des membres présents, émet le vœu d'un refus de permis exclusif de recherche à la société Sudmine de la part des services de l'Etat.

En mairie, le 26 octobre 2023

## Colette Zeif témoigne auprès des élèves de Coudes

Lundi 13 juin, les élèves de CM2 de l'école de Coudes ont eu l'honneur de recevoir Colette Zeif, venue leur raconter son histoire d'enfant cachée après la grande rafle du Vel d'hiv du 16 juillet 1942 dans laquelle 13 152 juifs dont 4 115 enfants furent déportés sans retour à Auschwitz. Alors âgée de 5 ans, Colette n'a eu la vie sauve que parce que sa mère a résisté en disant aux policiers français « La grande s'occupera de la petite ». Cette simple phrase et des policiers conciliants ont sauvé Colette et sa sœur aînée qui vont vivre toute la guerre de cache en cache, notamment dans le Limousin, chez les époux Berrand qui deviendront « Justes parmi les Nations ».



Invitée par le maire Laurys Le Marrec, Colette Zeif est intervenue de manière très simple pour expliquer à ce jeune public, encadrée par leurs enseignants madame Le Berrigaud et monsieur Pétard, sa survie difficile lors de la guerre, sa rencontre avec la solidarité de ceux qui l'ont caché et la douleur d'avoir perdu ses parents et une grande partie de sa famille mais aussi sa difficile reconstruction après guerre encadrée par leurs enseignants madame Le Berrigaud et monsieur Pétard.

A 87 ans, autrice de plusieurs ouvrages sur cette période, Colette Zeif continue à témoigner et à s'indigner pour que ces atrocités ne se reproduisent pas. Elle s'inquiète énormément du sort des enfants ukrainiens déportés en Russie de nos jours.

## La rentrée du RPI de Coudes-



Le lundi 4 septembre, c'était jour de rentrée à l'école de Coudes-Montpeyroux qui accueille désormais 167 enfants dans 7 classes de la petite section au CM2.

L'accueil s'est fait dans une cour en cours de rénovation. Le mur d'enceinte a été recrépi, de nouveaux jeux et un marquage au sol ont été installés. D'autres travaux viendront compléter ces installations dans les mois à venir. A l'intérieur, le plafond du sas a été totalement refait ainsi que de nombreux petits travaux demandés par l'équipe enseignante.

Le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux enseignants, aux nouveaux personnels communaux et surtout une bonne année scolaire aux élèves et aux parents !

## Le Restaurant scolaire

Une restauration scolaire ne constitue pas une obligation pour la commune et ne fait pas partie des charges lui incombant pour assurer le fonctionnement du service public de l'enseignement. C'est cependant un service devenu indispensable pour de nombreux parents tout en restant une **restauration collective**.

Depuis l'obligation scolaire des 3-6 ans, les effectifs, reçus chaque jour, ont fortement progressé. Ce sont, en moyenne, entre 110 et 130 élèves qui déjeunent chaque jour. Il est nécessaire que l'enfant, qui intègre le service de Restauration scolaire, soit propre et assez autonome pour les repas car l'enfant ne peut pas recevoir un accompagnement individuel complet pour le temps du repas malgré l'aide apporté par les cinq agents du service.

Depuis la rentrée 2020, notre prestataire de repas est Etape Auvergne. Il fournit des repas équilibrés, de qualité et répondant aux normes de la restauration scolaire.



Mettre son enfant à la cantine n'est pas une obligation et ce service répond à un **besoin collectif** qui ne peut répondre à toutes les envies individuelles. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité aucun adulte autre que les agents et les élus de la collectivités ne sont accueillis lors du temps de cantine. Il est tout à fait possible de se renseigner auprès des agents pour savoir comment se déroule le repas de son enfant.

**Un repas = 4 € facturés**

### Ce qui est facturé :

- le coût du repas de notre prestataire.
- le pain fourni par la boulangerie Toupin de Coudes

**4 € ne couvrent pas l'intégralité des frais d'alimentation.**

### Ce qui n'est pas facturé :

- le temps des agents , c'est-à-dire :
  - préparation de la salle, réchauffage = 2 heures
  - le temps de cantine et de garderie pour 5 agents = 8h45
- Le temps de nettoyage de la cantine = 3 heures.
- La consommation en énergie et en fluide, les produits d'hygiène et d'entretien

Un temps de cantine c'est donc 14 heures d'emploi du temps mobilisé, et 56 heures par semaine soit l'équivalent de 1,8 temps plein pour le budget communal. Merci à nos agents.



Mangez au moins un repas végétarien par semaine

### Le repas végétarien

Les lois Egalim de 2019 et Climat-Résilience de 2021 introduisent l'obligation d'un repas végétarien par semaine dans la restauration scolaire. Ce repas a lieu le mardi pour l'école de Coudes. Le menu couvre les besoins en protéines pour remplacer la viande et la poisson.

## La garderie périscolaire

Le service de garderie périscolaire n'est plus, depuis 2019, une compétence communale mais une compétence de l'Agglomération Pays d'Issoire. Une partie du personnel communal est mis à disposition pour assurer sa mission avec du personnel propre à API.

Depuis la création de l'espace « l'arbre à palabres », les enfants disposent d'un lieu garderie-bibliothèque propice à leur épanouissement et à leur développement culturel.

Après s'être défoulé de leur temps de classe dans la cour de l'école, dans un premier temps, ils peuvent effectuer leurs devoirs en autonomie dans la garderie-bibliothèque ou participer aux activités prévues par les encadrants de API.

La garderie est un service collectif qui ne peut répondre aux impératifs individuels de chaque parent.

A Coudes, un enfant peut être pris en charge de 7H15 à 18H30 entre la garderie, l'école et la cantine soit 11H15 au total.



## La mise en sécurité des locaux scolaires et périscolaires

Les systèmes d'alarme-incendie de l'école, de la cantine, des locaux techniques n'étaient plus aux normes actuelles. En effet, cantine et école avaient deux circuits différents et un système d'alarme pouvait se déclencher dans une partie de l'école sans le faire dans une autre partie.

Afin de sécuriser l'ensemble des bâtiments, et donc les élèves, le personnel et les enseignants, le conseil municipal a remis a neuf tout le système d'alarme incendie de ces bâtiments scolaires, cantine, locaux techniques ainsi que les locaux de la mairie.

Ce sont près de 15 000 euros qui ont été investis dans cette opération pour la sécurité de tous et des bâtiments.



## Le Conseil Municipal des Jeunes



Le 20 octobre, le Conseil municipal des jeunes et des membres du conseil municipal se sont réunis pour aborder les projets de l'année.

Conseil municipal des jeunes :

**BOUSSUGE Léana,  
BLANC Alexandre,  
BLANC Corentin,  
BRAIN Julien,  
BERNOCOLO Enzo,  
EL MERBOUH Nohaïla,  
GOURGEON James  
LAFONT Corentin,  
MALEH Camélia,  
PAYS Anastasia,  
PAYS Mathis,  
SENECHAL Dorian,  
VUILLAUME-MATHONNAT**

## Le Conseil Municipal des Jeunes favorable aux espaces sans tabac

Lancé par la Ligue contre le cancer, le **label Espace sans tabac** a pour vocation de proposer, en partenariat avec les collectivités territoriales, la mise en place d'**espaces publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer** dans les lieux publics (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006).

La Ligue contre le cancer encourage et accompagne la création d'**espaces extérieurs sans tabac** en décernant un label aux villes qui s'engagent dans cette voie, combat indispensable pour la santé de leurs concitoyens.



Interdire de fumer dans les lieux publics, y compris les parcs, est une stratégie recommandée pour **prévenir le tabagisme chez les jeunes**.

Les élus du Conseil municipal des jeunes souhaitent, avec les élus, créer une zone sans tabac autour de l'école, de la mairie et de la garderie. Ils souhaitent étendre ces zones anti-tabac à toutes les aires de jeux de la commune. Une convention sera donc établie avec la Ligue contre le cancer et une inauguration aura lieu pour le création de ces espaces. Les élus du Conseil municipal des jeunes participent à l'élaboration des affiches.

## Le Conseil Municipal des Jeunes participe aux cérémonies officielles



## « Notre Ecole, Faisons-la Ensemble »

Dans le cadre des travaux du Conseil national de la refondation et de la démarche nouvelle de concertation qu'il porte, il est désormais indispensable de faire émerger, au niveau local, des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves, et à réduire les inégalités scolaires.

Tels sont les objectifs des concertations locales qui se déploient à partir de ce mois d'octobre dans les écoles, collèges et lycées volontaires, avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes, portée par une dynamique collective.

C'est dans ce cadre que l'équipe enseignante de l'école de Coudes a décidé d'élaborer un projet de classe flexible et de bien-être de l'enfant à l'école.



Partant du constat que les élèves ont une capacité d'attention de plus en plus réduite, un besoin de bouger quasi-permanent, l'équipe enseignante a décidé de repenser la classe pour tenir mieux compte des besoins des élèves. Ayant obtenu une première subvention de 10 000 euros renouvelable, un mobilier adapté a été acquis par la Mairie grâce à ce projet porté par les enseignants.

Ne pas subir les apprentissages mais être engagé et investi, penser une pédagogie active. Mieux vivre ensemble en créant un climat de confiance et de bien-être pour apprendre.



## Journée du sport scolaire



Toute l'école de Coudes a honoré la journée du sport scolaire le jeudi 21 octobre 2023 autour d'activités sportives moins habituelles.

Ainsi, chaque classe, selon son niveau a exploré 3 ateliers : un atelier Tchoukball, un atelier parcours avec une balle à guider à l'aide d'une crosse, et escrime-bouteille.

L'engagement des élèves a été total et leur enthousiasme pour le sport remarquable.

## Sapin de Noël européen

Comme l'an dernier, les classes de l'école de Coudes vont participer à l'opération « sapin de Noël européen » en liaison avec le bureau Europe Direct de Clermont-Ferrand.

Les élèves vont envoyer des décorations de Noël faits par leurs soins à des écoles de toutes l'Union européenne et ils recevront ceux de nombreuses écoles européennes. Ces cadeaux seront installés dans un sapin qui trônera vers la Mairie. En attendant, les élèves peuvent découvrir l'Europe à travers un affichage à l'école.



## Mont Coud'Pouce

**Kermesse de fin d'année.** Le gazon de Coudes a été l'espace d'un après-midi transformé en plaine de jeux pour les enfants grâce à la kermesse organisée par MonCoud'Pouce (association des parents d'élèves de Coudes-Montpeyroux). Malgré une météo capricieuse, les enfants ont découvert une dizaine de stands sur lesquels ils ont pu gratuitement jouer au chamboule tout, à la pêche à la ligne, à la lutte, au billard gonflable mais aussi tester le tir à l'arc et les fléchettes avant de se défier lors d'une course de kart à pédales. Les bénéfices de la buvette et du stand de petite restauration serviront à financer, en partie, les voyages scolaires et les animations de l'année prochaine.



Lors de l'assemblée générale, la présidente Coralie Servel a rappelé le but de l'association : divertir les enfants et financer les transports et sorties scolaires. Elle a remercié la gagnante du loto qui a remporté 700 € en bons d'achat et a remis 300 € à l'APE ce qui a permis d'offrir à chaque enfant et enseignant des chocolats pour les fêtes de Pâques.

Le bilan financier, présenté par Fabiola Poirier, est largement positif et va permettre de financer les activités scolaires prévues cette année et axées en cette année pré-olympique sur le thème du sport.

Les manifestations reconduites : vente de chocolats en octobre ; concours de belote en novembre ; participation au marché de Noël le dimanche 10 décembre en collaboration avec le comité d'animation ; loto en mars ou avril et kermesse en fin d'année scolaire.

Une nouveauté est à l'étude : un tour de Coudes à vélo, pour les enfants encadrés par des adultes.

La directrice de l'école, Armelle Verdier, et les élus présents ont souligné le dynamisme et l'engagement de l'association, qui propose des animations ludiques à tous les habitants de Coudes et pas seulement aux parents d'élèves.

## Coudes boules 63

Créé le 3 novembre 2022, l'association Coudes Boules 63 compte à ce jour 21 licenciés et 41 adhérents.

### Le bureau est composé de 5 membres :

Président : Christophe Marin      Trésorier : Emmanuel Jean

Secrétaire : Aurélie Paquet      Trésorier adjoint : Nicolas Brugière.

Secrétaire adjoint : Allan Belfaci

L'association est affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, nos membres se réunissent les vendredis soir à 18h30 pour s'entraîner dans une ambiance amicale et conviviale.

Notre terrain, mis à disposition par la municipalité, se situe au bout du Quai de l'Allier. Nous remercions la commune qui nous a permis d'aménager 14 terrains sur les bords de l'Allier dans cet environnement très agréable.

Les premiers entraînements ont commencé le vendredi 28 avril et se sont terminés le 4 août, reprise depuis le 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au 13 octobre dernier. Si la météo est clémente, la nouvelle saison débutera le 19 avril 2024.

Notre association a organisé deux concours inter-sociétaires, le premier a eu lieu le samedi 27 mai et le second le samedi 8 juillet avec une vingtaine de doublettes à chaque fois.

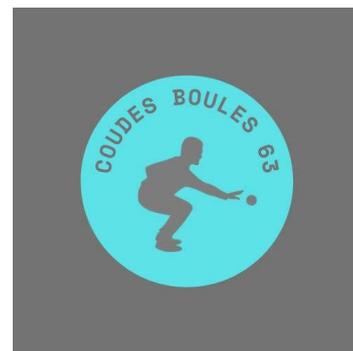
Notre club a été présent au carrefour des associations qui s'est déroulé le dimanche 10 septembre dernier.

Notre club a participé au championnat des clubs (CDC) avec 3 équipes :

Notre équipe féminine a terminé 2<sup>ème</sup> au classement, derrière le club de Brassaget.

L'équipe 1 masculine a terminé 1<sup>ère</sup> au classement et a poursuivi jusqu'aux barrages contre l'équipe d'Orcet et l'équipe 2 a terminé son premier championnat à la dernière place de sa poule sans pour autant démériter.

Notre première assemblée générale s'est déroulée à la Maison des Associations le 21 octobre dernier avec la présence de 22 adhérents et licenciés. Le premier exercice s'est terminé avec un bilan financier satisfaisant et encourageant. Nous allons organiser à nouveau 2 concours inter-sociétaires, le premier aura lieu le samedi 25 mai 2024, nous prévoyons également un concours en 4 parties dédié aux habitants de Coudes et à nos sociétaires ainsi qu'une journée ateliers « découverte » pour les enfants en lien avec l'école primaire de Coudes, d'autant plus que le thème de l'école cette année est le sport. Nous prévoyons la création d'une troisième équipe masculine en fonction du nombre de nouveaux licenciés et enfin, nous souhaitons engager une équipe, voire 2, à la Coupe de France.



## **Dynamic's Club Coudes**

Le Dynamic's Club Coudes a fait sa rentrée le 11 septembre 2023 et compte 117 membres à son actif. Nos activités sont ouvertes à tous : adultes, seniors, enfants, débutants ou confirmés, chacun pourra y trouver les bienfaits pour sa santé.

Cette année nous proposons un nouveau cours « Body training » : enchainements courts et intenses de gym, de cardio et de renforcement musculaire effectués en musique.

Il est encore temps de vous inscrire auprès de nos éducateurs sportifs (1ère séance d'essai gratuite).

Consultez notre planning

### **LUNDI**

**Body training** avec Véronique - 06 88 90 65 23

Salle des associations – Coudes : 18h00 - 19h00

### **MARDI**

**Gym senior** avec Cathy – 06 85 07 34 41

Salle des associations – Coudes : 08h30 - 10h00 ou 15h30 - 17h00

**Acti'marche** avec Cathy – 06 85 07 34 41

Stade de Vic-le-Comte : 17h15 - 18h15

### **MERCREDI**

**Acti'marche** avec Cathy – 06 85 07 34 41

Stade de Vic-le-Comte : 15h45 - 16h45 ou 16h45 - 17h45

**Gym Pilâtes** avec Marie-Noelle – 06 34 64 52 45

Salle des associations – Coudes : 18h30 - 19h30

Pour plus de renseignements vous pouvez aussi nous contacter par mail :

[dynamicsclubcoudes@gmail.com](mailto:dynamicsclubcoudes@gmail.com)



Consultez notre nouvelle page Facebook « Dynamics club coudes » et retrouvez des informations sur l'association. N'hésitez pas à vous abonner, liker et partager.

Merci à tous pour votre confiance et votre assiduité. Merci à nos éducateurs pour leur implication et leur bonne humeur !

**Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !!**

Le bureau.



## Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Parmi les activités de « La Matinale » figurent les **pêches électriques**. C'est une technique couramment utilisée pour connaître la population piscicole de nos cours d'eau, on parle alors de **pêche d'inventaire**. Récemment une **pêche de sauvetage sur la Couze Chambon**, organisée par la fédération départementale de pêche, a permis d'enlever les poissons d'une zone où d'importants travaux étaient prévus dans le lit de la rivière, pour les déplacer vers un secteur non impacté par les travaux. Ce type d'intervention sur le milieu aquatique est bien évidemment strictement réglementé et soumis à autorisation.



Truites, chevaines, hotus, spirilins, chabots, barbeaux, goujons, vairons font partie des espèces régulièrement capturées avec une époussette à proximité de l'électrode qui tétanise les poissons. Ceux-ci retrouvent immédiatement une nage normale quand ils sont éloignés du champ électrique créé par l'électrode.

Cette technique est bien plus compliquée à mettre en œuvre dans une grande rivière comme l'Allier. Elle se pratique sur des secteurs restreints par l'association « LOGRAMI » (Loire Grands Migrateurs) pour connaître la population de tacons (jeunes saumons). Quant aux grands saumons, quand ils reviennent de leur séjour de 2 ou 3 ans en mer, ils sont comptés dans les échelles à poissons, passages obligés pour rejoindre leurs frayères. L'année 2023 a été particulièrement décevante car seuls 96 saumons ont franchi le barrage de Vichy alors qu'ils étaient 250 les années précédentes et parfois plus de 1000. Entre la baisse des débits des rivières, l'augmentation de la température de l'eau (25°C est considérée létale pour le saumon), la prédation par les cormorans et par les silures, les nombreux obstacles à franchir, le bouchon vaseux dans l'estuaire de la Loire, ..., la situation est critique mais nous l'espérons, pas désespérée. Les fédérations de pêche de l'axe Loire-Allier, les associations de protection, les services de l'État sont mobilisés pour sauvegarder cette souche unique, capable d'aller se nourrir au large du Groenland, puis revenir sur son lieu de naissance quelque part dans le Haut-Allier après avoir remonté 900km de Loire puis l'Allier, pour se reproduire puis ...mourir.

Avant l'interdiction de la pêche du saumon en 1994 Coudes a été un haut lieu de pêche. Les pêcheurs se retrouvaient nombreux dans les deux hôtels au printemps.

**Bon à savoir** : Les Ateliers Pêche Nature **organisés par la Fédération Départementale** proposent des cours d'initiations aux différentes techniques de pêche, lors de sessions de **18 séances les mercredis ou samedis**, en rivières, lacs et plans d'eau (**sur réservation**), au prix de 80€.

Ils se déroulent de septembre à juin avec une coupure pendant l'hiver. Si vous souhaitez apprendre à pêcher ou repartir sur de bonnes bases (jeunes ou moins jeunes), vous pouvez vous inscrire à nos APN sur le site internet : <https://www.peche63.com/atelier-peche-nature>

Pour davantage de précisions sur l'organisation, les actions des pêcheurs rendez-vous sur le site de la fédération départementale : <https://www.peche63.com/>

Les cartes de pêche sont en vente en ligne sur le site : <http://www.cartedepeche.fr/>

Nous avons la chance d'avoir un **point de vente de cartes à Coudes**, au bar-tabac-presse La Coudes'oir. Jimmy COSTE, trésorier de l'AAPPMA, saura répondre à toutes vos questions. Merci à lui !

**Mel : [aappma.coudes@peche63.com](mailto:aappma.coudes@peche63.com)**  
**<http://www.peche63.com/aappma/coudes>**

## La société de chasse

Dimanche 16 juillet 2023, s'est tenue notre assemblée générale. Notre bureau a été réélu :

- Président Monsieur Angély Jean –Paul
- Vice-Président Monsieur Baldassin Eric
- Trésorière Madame Corbières Marie-Hélène
- Secrétaire Monsieur Detruy Alain

Les Gardes sont Monsieur Fayolle Henri et Monsieur De Barros Joachim.

Lors de cette réunion ont été fixées les réglementations, les prévisions pour les lâchers de gibier, les dates de battues et surtout l'organisation du vide grenier du mois de septembre.

Notre société varie entre 10 et 15 chasseurs. Toute personne qui désire nous rejoindre doit être munie du permis de chasse, d'une assurance obligatoire. Des stages sont prévus par la fédération du Puy De Dôme à Lempdes pour un permis gratuit. La société offre la première carte de sociétaire au nouveau chasseur. L'année suivante le tarif est de 70€.

Nos activités, outre la chasse, sont multiples : gestion du repeuplement du gibier, gestion des prélèvements, aide aux agriculteurs et à la population pour limiter les corvidés (renards et autres espèces indésirables). La société, par l'intermédiaire de nos gardes piégeurs, peut installer des cages dans vos basses-cours ou jardins pour prélever des nuisibles. Sachez que lors de nos battues, nous mettons en place des panneaux de signalisations pour prévenir promeneurs, cyclistes et motards afin qu'ils se sentent en sécurité dans un espace qui appartient à tout le monde.

L'an prochain sera une année importante pour notre société car nous fêterons notre centenaire, nous prévoyons une manifestation : date à définir. L'ensemble des chasseurs tient à remercier Marie-Hélène et Françoise Corbières pour le terrain et le hangar qu'elles nous ont donnés et sur lequel nous avons aménagé un local de chasse.

L'année 2023 se termine, les chasseurs vous souhaitent une très bonne année 2024

## Coud'Art



Le week-end du 8 mai avait lieu, à la salle l'Arbre à Palabres, l'exposition sur le thème du « Temps qui passe », proposé par le collectif Coud'Art qui regroupe une vingtaine d'artistes locaux. Les enfants des écoles, mis à contribution depuis le mois de janvier, par le collectif, ont présenté leurs réalisations en même temps que celles de neuf artistes.

Les grandes sections et CE1 ont réalisé un arbre du temps avec « la vie qui passe comme un torrent qui coule et ne s'arrête jamais » ; les CP/CE1 « la vie du papillon » ; les CM1/CM2 des sabliers inspirés de l'œuvre du polonais Pawel Kuczynski et les CP/CE2 « l'arbre aux quatre saisons ». Ils ont utilisé une technique différente pour chaque saison : le collage pour le printemps, l'impression de feuilles d'arbres pour l'été, les craies grasses et brou de noix pour

l'automne et la technique du lavis et de l'encre de Chine pour l'hiver.

Plus de 200 visiteurs ont admiré également les pastels d'Émilie Berlinet, les sculptures sur pierre de Volvic de Margot Voisset, les acryliques de Coralie Servel et de Dominique Apavari, les pastels secs de Paola De Jong et Fabienne Gabriel, les mosaïques de Bernard Nury, les sculptures et tableaux en marqueterie de Patrick Vallery ainsi que les acryliques et pastels secs de Bernard Defosse.

Un collectif heureux de l'affluence après plus de trois années sans exposition, et qui cherche d'autres idées pour faire connaître leur passion. Pourquoi pas une exposition en plein air sur les quais d'Allier ?

## Coud'Flash



Une nouvelle fois l'association photographique de notre village, Coud'Flash a installé un itinéraire photographique de leurs œuvres dans la commune.

Depuis le vieux pont sur l'allier en passant par le Béal le parc de jeux dit de la coccinelle, la rue du 19 mars 1962 et d'autres lieux ont permis un cheminement de l'exposition.

De nombreux habitants mais aussi de nombreux touristes ont pu découvrir notre village en suivant différents panneaux installés par les artistes avec l'aide des services techniques de la commune.

Nous avons hâte de découvrir le prochain thème l'été prochain.

Lors du forum des associations, les visiteurs ont pu être photographiés déguisés

La quatrième exposition de Coud'Flash a eu lieu le 2 et 3 décembre à la maison des associations.

Lors de cette exposition, un shooting photo avec le Père Noël a été réalisé. Les fonds récoltés seront reversés à l'association ACTE AUVERGNE qui a pour vocation d'améliorer les conditions d'hospitalisation et de vie des enfants atteints de cancer ou de leucémie, soignés au CHU d'Estaing à Clermont-Ferrand.





## CALI

### Coudes Association Loisirs Intergénération

Cette nouvelle association est ouverte depuis le 18 octobre 2023.

Elle a pour but de rassembler toutes les générations **ENFANTS, ADOS, ADULTES, SENIORS**

...  
autour des loisirs tels que les jeux de sociétés, les jeux de cartes, les loisirs créatifs (peinture sur galets, crochet, ....), etc. ...

CALI est géré par un Conseil d'Administration composé de 8 membres et d'un bureau (Présidente : Stéphanie MOYA – Trésorière : Sandrine RAMES).

Pour adhérer : deux solutions. Soit pour la saison Soit occasionnellement

Notre organisation nous permet de proposer de nouveaux jeux régulièrement.

Vous pouvez nous rejoindre tous les mercredis à la Maison des Associations au Quai d'Allier, de 14 H à 17 H 30 et/ou de 20 H à 23 H. (entrée et sortie libres sur ces horaires).

Les enfants de plus de 12 ans peuvent venir non accompagnés avec autorisation parentale complétée lors de l'adhésion. Actuellement, l'âge des adhérents va de 5 à 83 ans ce qui permet à chacun de vivre des moments conviviaux en brisant la solitude et l'isolement.

# NOUVEAU



# CALI



## Coudes Association Loisirs Intergénération

TOUS PUBLICS  
(Sans limite d'âge)

### Tous les mercredis

### 14 H - 17 H 30

### et

### 20 H - 23 H



Maison des Associations

Quai d'Allier

Saison 2023 / 2024 :

Une personne : 15 €

Deux personnes\* : 20 €

De trois à cinq personnes\* : 30 €

\*Adhérents vivant à la même adresse (ou de même famille pour les mineurs)

*Ou 1 € la séance*



[association.cali63@gmail.com](mailto:association.cali63@gmail.com)

CALI Coudes Association de Loisirs Intergénération

Association Loi de 1901 n° W633005508

IPNS

Vous pouvez nous contacter pour tous renseignements complémentaires par mail à [association.cali63@gmail.com](mailto:association.cali63@gmail.com) et nous suivre sur notre page Facebook CALI [https://www.facebook.com/groups/325481116551678/?ref=share\\_group\\_link](https://www.facebook.com/groups/325481116551678/?ref=share_group_link)

Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année et surtout la santé, la joie et la sérénité pour vous et vos proches.

## Union Sportive Val de Couze Chambon

La fin de saison 2022-2023 s'est clôturée le dimanche 9 juillet dernier par notre traditionnelle rencontre entre éducateurs, parents et enfants, journée remplie de partage, de bonne humeur mais aussi de chaleur ! Après avoir organisé un petit tournoi adultes et enfants, nous avons partagé un moment convivial autour d'un barbecue !

Cette année, notre club de l'USVCC a recensé 77 licenciés et créé une seconde équipe dans la catégorie U12/U13. Parmi tous ces jeunes, nous comptons toujours autant d'élèves de l'école de Coudes, nous préservons ainsi, au fil des années, cette belle synergie !



Notre club a participé à de nombreux tournois de jeunes dans toutes les catégories, nous citerons parmi ces tournois, ceux de Groupement Formateur Limagne, Gerzat, Saint Babel Sauxillanges, Vic le comte, Saint Amant Talende, Vézézoux, Cébazat, Saint Germain Lembron, Pont du Château, Bassin Minier et enfin par notre 10<sup>ème</sup> tournoi annuel Thierry Bourret et Lucas Lidy le week-end des 10 et 11 juin 2023.

Nos équipes U8/U9 et U13 se sont également déplacées le week-end du 17 et 18 juin respectivement en Haute-Loire à l'AS Grazac Lapte mais également dans le Lot à Souillac pour défendre fièrement les couleurs de notre club !

Nous remercions comme chaque année les bénévoles et éducateurs qui continuent de se mobiliser chaque semaine pour encadrer les jeunes de notre club que ce soit lors des entraînements mais également lors des plateaux les samedis, les matchs de championnat ainsi que les tournois.

Après une année passée à la Présidence de notre club, Guillaume Long a souhaité se retirer pour ce nouveau mandat, merci à lui pour le temps consacré au club et pour l'encadrement de nos jeunes pousces en U6/U7 pendant ces 4 dernières années.



Notre Ecole de foot va poursuivre son développement avec la création d'une nouvelle équipe cette saison dans la catégorie U14/U15. Nous espérons par la suite que nos jeunes suivront pour aller, au fil des années, créer d'autres catégories jusqu'aux U18 afin de pouvoir fournir des effectifs pérennes au sein de notre équipe seniors.

Pour finir, nous remercions la municipalité pour son accompagnement tout au long de l'année, tant sur le plan financier que technique avec l'entretien du stade et la rénovation des vestiaires cet été, tout comme l'Agglo Pays d'Issoire qui nous a mis à disposition des minibus pour nous rendre à Souillac ainsi que des barnums pour recevoir les 50aines d'équipes à notre tournoi annuel.

La rentrée de l'Ecole de foot s'est tenue le mercredi 6 septembre, nous vous donnons donc rendez-vous prochainement et en attendant, nous souhaitons à toutes et à tous un de belles fêtes de Noël et une excellente année 2024



## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

En cette fin d'année 2023, l'ensemble des membres du bureau de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Coudes vous souhaite de passer de très belles fêtes et vous présente leurs vœux de bonheur pour l'année 2024.

Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour votre confiance, votre soutien à toute épreuve et votre participation active à nos différents événements.

Notre traditionnelle tournée des calendriers ayant déjà bien commencé, nous vous remercions pour votre accueil chaleureux à chacun de nos passages mais également pour vos généreux dons, sans lesquels notre association ne pourrait exister. Cette période représente pour nous un moment d'échange et de partage privilégié avec chacun d'entre vous.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de notre soirée Karaoké le 6 avril 2024 ainsi que le 29 juin 2024 pour allumer ensemble le feu de la Saint-Jean et partager un moment de convivialité !

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Coudes

## Le comité d'animation

Une nouvelle fois, le comité d'animation a produit de nombreux événements sur la commune. Les bénévoles se sont investis pour animer le village. Depuis le dernier courrier d'information et la Saint-patrick du 18 mars, le comité d'animation a organisé la brocante du mois de juin, le concert de Taupless en septembre mais aussi le très attendu alambic du mois de novembre.

La traditionnelle brocante du mois de juin est un événement attendu à Coudes mais aussi pour toutes les communes des environs. Ce sont plus de 110 exposants qui ont investis l'espace Marius Chigros et des centaines de visiteurs et d'acheteurs qui se sont rendus à leur rencontre pour une journée ensoleillée et conviviale.

Les bénévoles ont tenu la buvette et la restauration.



Le traditionnel premier week-end de septembre s'est déroulé le festival des Cafarotes et le traditionnel repas du midi ouvert à tous.

Les bénévoles ont organisé le repas du midi qui a accueilli près de 100 convives venus partager un moment convivial. Ils ont ensuite, une bonne partie de la nuit, organisé le concert du célèbre groupe local Taup'less qui a attiré de nombreux fans. Une journée bien remplie pour les bénévoles du Comité.



L'alambic du mois de novembre s'est déroulé une nouvelle fois dans la salle multiactivités. Événement très couru, il a rassemblé 212 personnes venues déguster viandes et légumes cuits à l'Alambic pour le plus grand bonheur des bénévoles qui ne ménagent pas leur temps pour cette animation.

### Dates importantes

Le 27 janvier 2024 : Assemblée générale du Comité

Le 23 mars 2024 : Fête de la Saint-Patrick

Le 2 juin 2024 : Brocante.

Le 31 août 2024 : festival des Cafarotes

Le 9 novembre : l'alambic

**Une association ne peut fonctionner sans bénévoles.**

**Nous vous attendons nombreux à l'AG pour pouvoir continuer à animer notre village!**



## Naissances :

Emma, Jeanne, Marie DEQUAIRE le 30 avril 2023  
Naomi, Zendaya DUJON GERMANICUS le 10 mai 2023  
Tyllo PAGES le 25 mai 2023  
Caëlys Christophe Didier RAMES RENAULT le 27 mai 2023  
Rafaël, Noah COUTIER le 16 juin 2023  
Karine LAC le 18 juin 2023  
Lyzio, Joaquim DA COSTA le 22 juillet 2023  
Liam PLENAT le 22 août 2023  
Lucas, Sébastien, Antonio RULL le 09 septembre 2023  
Clément, Paul, Baptiste GOMEZ le 24 septembre 2023

## Décès :

Didier, Jean BARDET le 25 juin 2023  
Jean-Claude Roland MADEYRE le 30 juillet 2023  
Irène OKWIEKA veuve SELLIER le 29 août 2023  
Jacky, Gérard NOËL le 03 septembre 2023  
David MORLANES le 28 octobre 2023

## Mariages :

Ludovic, Bruno SALGUES et Noëllie, Marie GOMEZ le 20 mai 2023  
Stéphan, Patrice LUNEL et Marine, Julie COTTET le 03 juin 2023  
Fabrice, Alain, Gérard BREDECHE et Marie JARRIGE le 24 juin 2023  
Matthieu ESPRIT et Maryne, Jeanne, Cécile GIBILY le 16 septembre 2023

# La bibliothèque

La bibliothèque vous accueille désormais dans un espace refait à neuf et pensé pour le confort de tous, petits et grands ! Au sein de l'espace partagé "l'Arbre à Palabres", vous trouverez romans, romans policiers, documentaires, bandes dessinées, livres de cuisine, science fiction, littérature pour les enfants... De quoi satisfaire tous les types de lecteurs !

Venez vite nous rendre visite, des nouveautés arrivent bientôt !

## La bibliothèque municipale est ouverte

Le lundi de 15H00 à 16H15

Le mercredi de 9h30 à 11H30  
de 15H30 à 18H00

Le jeudi de 14H15 à 16H15

Le vendredi de 14H00 à 16H15



## Les Maisons France Service



Une Maison France Services regroupe en un même lieu des services publics de proximité. Elle permet aux habitants de bénéficier d'un accompagnement administratif et numérique, sur des thématiques de la vie quotidienne : emploi, santé, social, famille, logement/habitat, justice, retraite, ...

Pour répondre à ces objectifs, l'Agglo Pays d'Issoire compte aujourd'hui 4 maisons de services labellisées France Services à Ardes-sur-Couze, Sauxillanges, Brassac-les-Mines et Champeix.

### Services proposés

- **Libre accès à internet et au Wifi** : 2 ordinateurs et 1 tablette à disposition
- **Soutien à la communication des communes et associations** de la circonscription d'API (conception d'affiches, reprographies) ;
- **Accueil, information** et/ou mise en relation avec les différents **services d'API** (culture, enfance jeunesse, maintien à domicile, insertion, habitat, santé, mobilité, réseau de transport Cherpa...) ; et/ou **les partenaires** (Pôle Emploi, CAF, CPAM, Finances Publiques, ministère de la Justice, ministère de l'Intérieur, Assurance vieillesse, MSA, la Poste, ...)
- **Aide aux démarches administratives** et à l'utilisation des services en ligne des partenaires : télé-déclaration, demande de carte d'identité, carte vitale, aide à la recherche d'emploi, ...
- **Impression, photocopie ou numérisation** gratuite pour les procédures administratives des partenaires
- **Permanences partenaires** en présentiel et/ou en visio-conférence, avec ou sans rendez-vous
- **Renseignements mobilité** et Bus des Montagnes
- **Informations touristiques**
- **Dépôt de bouchons** pour l'association « Les Petits Bouchons »

### Contact

#### Maison France Service Champeix

- 📍 Maison France Service Champeix
- 📍 [Place de la Halle](#)  
[63320 CHAMPEIX](#)
- ☎ [04 15 62 20 17](tel:0415622017)
- ✉ [mds\\_champeix@capiissoire.fr](mailto:mds_champeix@capiissoire.fr)
- 🕒 Lundi : 9h - 12h  
Mardi : 14h - 18h  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h  
Vendredi : 9h - 13h / 14h - 17h

### Permanences en présentiel et/ou en visio-conférence

- **Direction Régionale des Finances Publiques (DGFIP)** : les mardis de 14h à 16h, sur rendez-vous.
- **Conciliateur de justice** : les mercredis tous les 15 jours de 9h à 12h, sur rendez-vous.
- **Assurance maladie (CPAM)** : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 11h ; les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h en visio-conférence et sans rendez-vous.
- **Thématique Habitat** :
- **ADIL 63** (L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme) : 1<sup>er</sup> jeudi après-midi du mois.
- **CAUE** (Conseil Architecture Urbanisme Environnement Puy-de-Dôme) : 3<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois.
- **SOLIHA** les vendredis matins de 9h à 11h tous les deux mois sur rendez-vous.
- **SPEEH** (Service Public de la performance énergétique et de l'habitat) : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h.

### Des services de proximité

- **Dispositif d'accompagnement pour les associations** (soutien à la communication)
- **Enfance/jeunesse**
- **Habitat**
- **Mobilité**
- **Tourisme**

## Le moustique tigre désormais présent à Coudes

# Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



### LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

## Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

①

### CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



**RANGEZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER**

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

**ENTRETIENEZ VOS PISCINES**



**GÉREZ LES EAUX DE PLUIE**

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

②

### AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces!



C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre!



## Cherpa, le service de transport de l'Agglomération Pays d'Issoire



Depuis le 1er juillet 2023, une navette urbaine régulière, un transport à la demande urbain et un transport à la demande rural sont disponibles pour tous au prix attractif de 12€ par an (gratuit pour les moins de 12 ans) !

Attendu depuis de nombreuses années, ce tout nouveau réseau de transport collectif offrira à tous les habitants une solution de mobilité interne au territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Ces trois services de transport sont proposés au prix unique de 12€ par an.

### Cherpa rural à la demande

Le territoire d'Agglo Pays d'Issoire est découpé en 8 secteurs géographiques. Le transport prendra en charge le voyageur à son domicile et le déposera dans le bourg-centre du secteur ou à Issoire selon un calendrier par secteur.



#### SECTEUR PÉRIURBAIN ISSOIRE

##### DEPUIS :

Aulhat-Flat • Bergonne • Brenat • Le Broc • Chadeleuf • Coudes • Meilhaud • Montpeyroux • Orbeil • Pardines • Parent • Parentignat • Perrier • Les Pradeaux • Saint-Babel • Saint-Yvoine • Sauvagnat-Sainte-Marthe • Solignat

##### VERS ISSOIRE

Centre-ville et équipements sportifs

**Mercredi après-midi**  
entre 13h30 et 17h30

**Samedi matin**  
entre 7h30 et 13h

3

#### Cherpa Rural À LA DEMANDE

Sur 8 secteurs de l'agglomération vers le **bourg** le et/ou **Issoire**. **Prise en charge au domicile et dépôt aux arrêts** dans les secteurs prédéfinis, sur les jours et plages horaires détaillés dans les pages suivantes

#### Contact :

- Service mobilité : Agglo pays d'Issoire, 20 rue de la liberté, 63500 Issoire
- 04 15 62 20 03
- mobilite@capissoire.fr

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REPRÉSENTE :



- 21% des dépenses énergétiques des communes
- 32% de la consommation d'électricité des communes
- 4 100 heures d'éclairage par an *pour un fonctionnement continu*

- 1 point lumineux représente **25€/an** en entretien
- Coût en énergie d'un point lumineux\*
 

89€/an	51€/an	39€/an
Fonctionnement continu	6h de coupure par nuit	8h de coupure par nuit

\*sur la base du tarif réglementé de vente au 01/08/2023

## POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MILIEU DE NUIT ?

**RÉALISER DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES**

**30%** d'économies sur la facture d'électricité

\*pour une coupure de 5h par nuit

**LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE**

Jusqu'à **70%** d'économies sur la consommation

\*en rénovant le parc d'éclairage public et en appliquant une extinction nocturne

**PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ**

L'éclairage nocturne a un effet néfaste sur la faune et la flore et participe à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes.

**PRÉSERVER LE CIEL NOCTURNE**

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

**GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT**

L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

## QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi éclaire-t-on l'espace public ?

- Pour des raisons de sécurité, pour voir et être vu dans les espaces définis par le conseil municipal de la commune.
- Cependant, l'éclairage public doit être raisonné et adapté aux besoins des usagers et ne doit pas empiéter sur l'espace privé.

L'extinction de l'éclairage public augmente-t-il l'insécurité ?

La coupure de l'éclairage public en milieu de nuit augmente le sentiment d'insécurité mais pas l'insécurité en elle-même. Selon l'ONDRP, la majorité des cambriolages et agressions ont lieu en plein jour et non en cœur de nuit.

**EN INSTALLANT DES DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS OU EN ÉCLAIRANT UNIQUEMENT LES ZONES LES PLUS DANGEREUSES ET LES OBSTACLES, LES USAGERS SE SENTENT PLUS EN SÉCURITÉ TOUT EN UTILISANT UN ÉCLAIRAGE ADAPTÉ ET RAISONNÉ.**

**TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DÔME ACCOMPAGNE CHAQUE COMMUNE QUI LUI A TRANSFÉRÉ LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC, DANS SA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE.**



**Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?**

**Réparations locatives, qui doit payer ?**



**Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?**

**Mon logement est-il décent ?**



**J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?**

**J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?**

**J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?**



**Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !**



**Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits**

**04 73 42 30 75**

**[www.adil63.org](http://www.adil63.org)**



**ADIL du Puy-de-Dôme**

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND

<b>PROXI</b>	<b>Alimentation</b>	16 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 67 36
<b>BOULANGERIE TOUPIN</b>	<b>Boulangerie</b>	12 Avenue Jean Jaurès	04 63 44 82 70
<b>LA COUDES'OIR</b>	<b>Bar Tabac Presse</b>	7 Rue du Pont	04 73 96 60 78
<b>LES CAVES COUDOISES</b>	<b>Boissons</b>	Zac de Pérache	04 73 96 63 43
<b>HÔTEL DE LA POSTE</b>	<b>Hébergement</b>	2 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 61 05
<b>HÔTEL LEMON</b>	<b>Hébergement</b>	Zac de Pérache	08 91 70 52 63
			04 73 96 69 57

<b>L'EVEIL DES SENS</b>	<b>Institut de beauté</b>	1 Rue du Pont	06 59 59 87 94
<b>LEVAN'S COIFFURE</b>	<b>Coiffeur</b>	20 Avenue Jean Jaurès	04 73 96 91 84
<b>N°9</b>	<b>Coiffeur-barbier</b>	9 route de Clermont	04 73 71 65 64
<b>MYRIAM COIFF'ADOM</b>	<b>Coiffeur à domicile</b>	3 Lot du Stade	06 26 67 07 99
<b>AUTO ECOLE DE COUDES</b>	<b>Auto-école</b>	8 Avenue Jean Jaurès	04 73 70 19 44
<b>D.N.G.F (GAUTHIER Julien)</b>	<b>Destruction nids de guêpes</b>	9 Lot du Stade	06 33 07 86 40
			06 31 04 21 01
<b>CONCEPT&amp;INTELLIGENT ADVICE (DELINAC Andelko)</b>	<b>Conseil</b>		06 07 24 04 62

## Artisans

<b>Mathieu Esprit Terrasse-ment</b>	<b>Terrassement, assainissement...</b>	7 route de Champeix	07.63.59.09.96
<b>R2F (RECOT Frédéric)</b>	<b>Plombier</b>	2 chemin du Cuel	06 13 75 65 12
<b>MITON Jean-Louis</b>	<b>Électricien</b>	8 Impasse du Barry	06 64 91 09 97
<b>MARS Julien</b>	<b>Electricien</b>	Rue Teyras de Granval	06.78.25.69.48
<b>FOUILHOUX Olivier</b>	<b>Maçonnerie</b>	Zac de Pérache	04 73 54 15 24
			06 16 67 38 03
<b>Entreprise ROCHETTE</b>	<b>Maçonnerie</b>	Zac de Pérache	04 73 96 69 71
<b>DA SILVA ALVES façades</b>	<b>Façade/isolation</b>	2 impasse des vents	06.40.28.56.38
<b>CVC Service</b>	<b>Chauffage/ventilation/ climatisation</b>	Rue Teyras de Granval	06.73.93.30.08
<b>Pascal CAZALIS</b>	<b>Plomberie-chauffage-électricité</b>	11 route de Champeix	06.15.21.64.92
<b>GSC finitions</b>	<b>Platrerie Peinture Déco Sols</b>	Avenue de la Libération	06 59 88 56 57
<b>SARL MONIER Frères</b>	<b>Métallerie</b>	Zac de Pérache	04 73 96 71 99

MEDECINS	DR TOUCAS CATHERINE	6 AVENUE DE LA LIBERATION	0473966189
	DR BAUDELET MARGAUX	6 AVENUE DE LA LIBERTAION	0473966189
INFIRMIERES	Mme EL KHARRAZ JEMIAA Mme MALAWAKA Marie	27 BIS RUE DES PLATS	0650047751
	CABINET GLISCZYNSKI LAURENCE Mme RAYE Marine Mme THIVILLON Zoé Mme ROSNET Magali	RUE DU PONT	0473966661 0616198193 0682840890
PHARMACIEN	M. KARINTHI LUC	7 bis AVENUE JEAN JAURES	0473966215
DENTISTES	M. RIOL PIERRE Mme RENAUD JOHANNE M. POPOVIC NADEZDA	13 RUE DU PONT	0473966120
MICRO-KINESITHERAPIE	M. ROLLIN SAMUEL	27 BIS RUE DES PLATS	0650800924
PODOLOGUE	Mme BOURON NATHALIE	27 BIS RUE DES PLATS	0661496928
KINESITHEAPEUTES	M. JOUANNEAUX GERARD Mme DECHAVANNE PATRICIA Mme MERITET ORIANE	27 BIS RUE DES PLATS	0473969230

## Entreprises

TRANSPORTS VERDIER	Logistique	Zac de Pérache	04 73 96 61 58
TECHNI-MODUL ENGINEERING	Equipement industriel	Zac de Pérache	04 73 54 53 30
METOPLAST	Découpe plastique et métal	Zac de Pérache	06 27 87 78 31
RJ DEBIT EXPRESS	Découpe métal	Zac de Pérache	04 73 96 92 82
BUCHER MUNICIPAL	Matériel BTP	Zac de Pérache	04 73 96 92 22

## Services sociaux

Relais Assistantes Maternelles	Rue du Foirail - 63730 Plauzat	04.73.96.93.72
Aide au maintien à domicile	Mairie de Champeix	04.15.62.20.01
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	34 rue Antonin Gaillard - 63506 Issoire	04.73.55.61.00.
Service assistance sociale	11 avenue Jean Jaurès - 63500 Issoire	04.73.89.48.55
Caisse Allocation Familiales	15 rue du Mas - 63500 Issoire	04.73.89.17.24
Télé-Assistance départementale	Contact : en mairie	04.73.96.61.08



**Le conseil municipal de Coudes  
Vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël  
et une merveilleuse année 2024.**

**Nous vous invitons  
aux vœux de la commune**

**Le samedi 13 janvier 2024**

**à 11H00 à la maison des associations.**

**Venez nombreux !**

Mairie

*18, Avenue Jean-Jaurès*

*63114 Coudes*

*Tél. : 04 73 96 61 08*

*Mél : [secretariatcoudes@orange.fr](mailto:secretariatcoudes@orange.fr)*

*Site internet : [www.coudes.fr](http://www.coudes.fr)*

*Facebook : [coudes Info](#)*

*La mairie vous accueille le*

*Lundi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.*

*Mardi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.*

*Mercredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.*

*Jeudi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.*

*Vendredi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00*